

FOCH PARTNERS
3 avenue Hoche - 75008 PARIS
SA au capital de 43.900 €
RCS PARIS sous le n° 405 237 090

RAPPORT DE GESTION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 30 juin 2025**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous présenter l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31.12.2024 et vous demander d'en approuver les comptes et le bilan arrêtés à cette date.

Nous vous informons que les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la loi en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice 2024, la société FOCH PARTNERS a poursuivi ses activités de conseil, d'assistance et de structuration d'opérations immobilières. L'année a été marquée par plusieurs opérations impliquant ses filiales et partenaires, ainsi que par la mise en place de nouvelles conventions destinées à accompagner le développement du groupe.

La société a réalisé différents mouvements au sein de ses participations, la création de la société VAVELEU GLOBAL LIVING détenue à hauteur de 50 %, ainsi que la création de la société CHATOU 1 détenue à 99 %. Plusieurs conventions financières ont été conclues, comprenant des cessions de créances avec COMOPRIM PROMOTION FONCIERE VOLTA, une convention de trésorerie avec la SNC VAVELEU GLOBAL LIVING, ainsi que divers contrats d'intermédiation et de financement.

L'année a également été marquée par des opérations importantes liées aux financements, notamment l'actualisation du prêt SOCFIM arrivant à échéance au 31 décembre 2024, ainsi que la mise en œuvre et le remboursement de contrats de prêts participatifs. Dans le cadre de l'acquisition d'actifs par la société CHATOU 1 auprès de FINANCIERE AXEL INVESTISSEMENT et de ses associés, FOCH PARTNERS et ses filiales ont procédé à divers apurements de créances, avances et règlements conformément aux accords conclus.

FOCH PARTNERS a également conclu de nouveaux mandats, notamment un contrat de recherche de financement avec 111 ABOUKHIR INVEST, un contrat d'intermédiation pour des opérations situées à Bondy et au Blanc-Mesnil, ainsi qu'une lettre de mission avec la société CXC portant sur l'organisation et

46

le management. La société a par ailleurs été impliquée dans une substitution sur la promesse d'achat d'un actif situé à Charenton au bénéfice de la société VAVELEU GLOBAL LIVING.

Enfin, plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu au sein de la société, avec l'embauche d'un directeur juridique en janvier suivie de son départ à l'issue de sa période d'essai, ainsi que le recrutement d'un directeur financier. Ces évolutions internes visent à renforcer les capacités opérationnelles du groupe dans un contexte d'accroissement de ses activités.

II - EVOLUTION PREVISIBLE

La société entend poursuivre au cours du prochain exercice sa politique de croissance externe ;

III- EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

La société FOCH PARTNERS a conclu des contrats de partenariats et entend augmenter ses investissements immobiliers en IDF, mais également à l'étranger. Elle a investi dans différentes activités porteuses et à fort potentiels.

IV – RESULTATS DES FILIALES

NOM	CAPITAL	FORME JURIDIQUE	% DETENTION	CAPITAUX PROPRES	RESULTAT	QP RESULTAT FOCH PART
I TRANSACTIONS	101 000 €	SNC	99,01	5 878 186	96 999	96 039
IMMO SEINE	800 100 €	SNC	100	923 276	-	-
COLONEL MOLL	100 €	SCI	1	914 339	- 46 364	- 464
SODRIM	250 000 €	SAS	50	-	4 763 449	IS
BOULOGNE 1	100 €	SCCV	99	- 684 347	-	IS
VAILLANT RIVAY	1 000 €	SCI	15	2 630	- 1 233	- 185
LOUISE MICHEL	1 000 €	SNC	99	165 067	24 105	24 081
DESPRES	150 €	SCI	100	277 639	-	-
SIMON'S HOTEL	100 €	SNC	99	- 379 209	255 224	IS
2YM	100 €	SNC	99	- 1 425	-	-
MAUBOURG	540 100 €	SNC	99,99	407 429	- 51 651	- 51 646
CAUSER	100 150 €	SAS	25	-	-	IS
K16	100 €	SCI	99	- 1 703 962	- 98 992	- 98 002
PARIS 18	100 €	SCI	99	- 369 631	- 56 093	- 55 532
AG	1 000 €	SCI	-	95 786	- 58 365	- 29 183
FOCH	1 000 €	SNC	100	- 262 094	- 114 094	- 114 094
PUTEAUX 1	1 000 €	SCCV	99,9	194 713	- 2 277	- 2 275
COMOP PROM	100 000 €	SAS	60	- 2 657 004	- 840 968	IS
FONCIERE VINDI	2 175 000 €	SAS	13	32 563 445	- 401 698	IS
BERLIOZ	1 000 €	SCI	99,9	- 1 368 241	- 350 064	- 349 714
FG	400 €	SCI	50	- 59 003	- 4 948	IS
ETCHEVERRY	1 000 €	SCI	50	- 812 234	- 261 069	- 130 535
TRAVELER LINE	200 000 €	SAS	40	82 161	- 123 767	IS
CARIATIDES	1 000 000 €		100	-		IS
NOVES	100 €	SCI	100	61 228	- 880	- 879
JID	30 000 €	SCI	100	- 26 021	- 32 968	IS
PHLIG	30 000 €	SARL	100	170 726	34 192	IS

VAVELEU	1 000 €	SNC	50	-	196 434	-	197 434	-	98 717
CHATOU 1	1 000 €	SCI	99,9			-	482	-	482
YJ	100 €	SCI	30		0	-		-	0
TOTAL								-	811 587

V - SES ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a eu aucune action en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice 2024.

Les comptes et le bilan que nous vous soumettons sont établis selon les formes respectant les dispositions du plan comptable.

VI - COMPTE-RENDU DE LA GESTION AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Chiffre d'Affaires est 1 414 922 €.

31/12/2024

Achats de marchandises	€
Autres achats et charges externes	1 677 414 €
Impôts et taxes	29 066 €
Salaires et traitement	455 043 €
Charges sociales	175 410 €
Autres charges	4 €
Dotations aux amortissements sur immo	31 173 €

Nos charges d'exploitation se sont élevées à.....2 556 212 €

Par conséquent, le résultat d'exploitation se traduit donc par une perte de 2 565 106 €.

Le résultat financier est de 1 111 801 €.

Le détail de ces postes vous est donné par les documents comptables qui vous ont été remis.

Après incorporation du résultat financier de 1 111 800 €, du résultat exceptionnel (2 418 347) €, et d'un impôt sur les bénéfices de (24 781) €, notre résultat d'exercice se solde par un bénéfice de 1 283 341 euros.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nombres de factures concernées	12					5					
Montant total des factures concernées HT		9690		16 500	1 135 416		95 803	129 700	9 700	1 239 278	

46

Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT		0,35%	0,00%	0,60%	41,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							3,%	4,%	0,%	40,%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues											
Montant total des factures exclues HT											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						☐ Délais contractuels ☐ Délais légaux					

IIX - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 comme suit :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de1 283 341 €

Affectation

- Reserve légale 0 €

- Report à nouveau1 283 341 €

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué de dividende au titre des précédents exercices.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous précisons que le bilan, le compte de résultat et l'annexe que nous soumettons à votre approbation ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.

Votre conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

En approuvant les comptes tels qu'ils viennent de vous êtres présentés, nous vous demandons de donner quitus à votre conseil pour sa gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

46

IX- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts le conseil vous précise que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépense non déductible du résultat fiscal d'un montant de €.

X - ETAT DE L'ACTIONNARIAT

La société HPH2I est seule actionnaire de la société FOCH PARTNERS.

XI- CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général des Commissaires aux comptes.
Il a été conclu de conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce

XII- ETATS DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX.

Au 31 décembre 2023, Monsieur Yaacov GORSO est Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :

- SA FOCH PARTNERS RCS PARIS B 405 237 098

A ce jour, Monsieur Yaacov GORSO est Président des sociétés suivantes :

- HPH2I B 114 393, 121 rue de la Faïencerie.

Il est gérant des sociétés suivantes :

- SCI TERRA PORRA RCS PARIS 533 703 906
- SCI BOULOGNE I RCS PARIS 529 782 716
- SCI MOLL RCS PARIS 528 457 518
- SCI LOUISE MICHEL 405 237 090
- EURL VINDI PROPERTIES 442 358 073
- SCI 64 R 801 593 484
- SCCV BOULOGNE I 529 782 716
- SCI 2YM

Au 31 décembre 2024, Monsieur Moshey GORSO est Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :

- SA WE CONNECT B 453 9587 605

A ce jour, Monsieur Moshey GORSO est Président des sociétés suivantes :

- SAS ACHETERNET RCS EVRY B 479 228 058
- SNC UNIKA MULTIMEDIA RCS EVRY 492 672 514
- SAS MGF RCS EVRY 449 658 210
- SAS UNIKA SUN 520 864 802
- SAS ACHETERNET RCS EVRY 479 228 058

Il est gérant des sociétés suivantes :

- SCI SUD INVEST RCS MELUN 400 099 115

Au 31 décembre 2024, Monsieur Moshey GORSO est Administrateur des sociétés suivantes :

- SA FOCH PARTNERS

40

- SA WE CONNECT

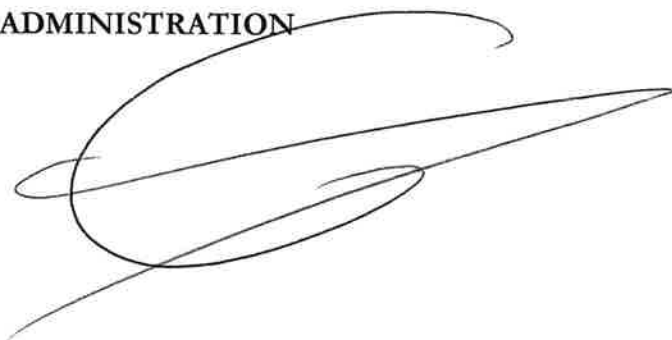
XI- ETATS DES CONVENTIONS article L225-37-4 du code de commerce

NEANT

Pas de conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

FOCH PARTNERS
3 avenue Hoche- 75008 PARIS
SA au capital de 43.900 €
RCS PARIS sous le n° 405 237 090

ASSEMBLEE GENERALE ORDINNAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025
Procès verbal de délibération

Le 30 JUIN 2025 à 14 Heures,

Les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en vision conférence, sur convocation du Conseil d'Administration.

La convocation a été faite par mail

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence envoyé par mail.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Yaacov GORSD, Président du Conseil d'Administration.**

Sont scrutateurs de l'Assemblée les deux membres disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction : Monsieur Moshé GORSD et la société HPH2I, représentée par Monsieur Yaacov GORSD

- Monsieur Marc VALY, commissaire aux comptes est absent et excusé

Le bureau de l'Assemblée désigne pour Secrétaire : Sandrine CHOUKROUN

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent un nombre minimum d'actions et ayant le droit de vote. L'assemblée représentant plus du quart du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Sont mis à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société
- la copie de la lettre de convocation adressée par mail.
- la feuille de présence.

Pour être soumis à l'assemblée, sont également déposés :

- les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2024
- le rapport de gestion du conseil d'administration et ceux du commissaire aux comptes
- le texte des projets de résolution.

Le président déclare que les actionnaires ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du code de commerce.

Uo

Le président rappelle alors l'ordre du jour :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;

Puis il donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Lecture est ensuite donnée des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 1 283 341 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DES ARTICLES L225.38 DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L225-38 et suivants du code de commerce sont applicables, l'assemblée générale approuve l'ensemble des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 1 283 341 €

Affectation

- Report à nouveau 1 283 341 €

46

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

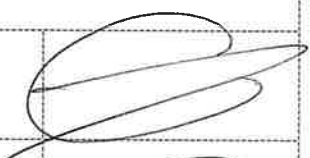
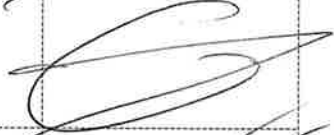
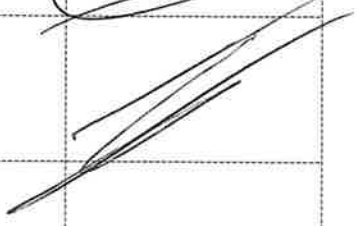
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le scrutateur

Le Président

Le Secrétaire

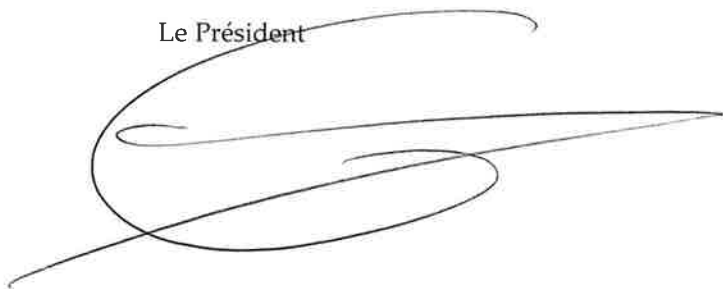
FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Actionnaires Nom prénom & adresse	Actions	Voix	Mandataire	Signature
HPH2I	4.387.000	4.387.000	Y. Garsd	
YAACOV GORSO	1	1		
Moshé GORSO	1	1		
Moshey GORSO	1	1		

TOTAL 4.399.997

sur les 4.390.000 actions composant le capital social

Le Président



SA FOCH PARTNERS

**3 Avenue Hoche
75008 Paris**

**APE : 4651Z
Siret : 40523709000049**

ARTEX

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris*

**155, BOULEVARD HAUSSMANN
75008 PARIS**

Tél: 01 45 63 20 22

Fax: 01 45 63 20 44

Courriel: artex@artex.fr

Web: www.artex.fr

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2025	
Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le		31/12/2024		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social :					
SA FOCH PARTNERS											
SIRET		4 0 5 2 3 7 0 9 0 0 0 0 4 9									
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
3 Avenue Hoche											
75008 Paris											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						01/01/2020					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		251 705			
		Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité											
Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA											
– du prestataire :											
– du comptable : SARL ARTEX											
155 Boulevard Haussmann 75008 Paris Tél : 01.45.63.20.22											
– du conseil :											
Tél :											
– du CGA ou du viseur conventionné :											
Tél :											
– N° d'agrément :											

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2025		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)		
						(f)		
						(g)		
						(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)						
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						
MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

Désignation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS															Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12														
Adresse de l'entreprise 3 Avenue Hoche 75008 Paris															Durée de l'exercice précédent* 12														
Numéro SIRET* 405237090000049															Néant *														
																									Exercice N clos le, 31/12/2024				
															Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)															AA														
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *													AB						AC								
		Frais de développement *													CX						CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires													AF	7 969					AG	7 969							
		Fonds commercial (1)													AH						AI								
		Autres immobilisations incorporelles													AJ	200					AK	92							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles													AL						AM	107							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains													AN						AO								
		Constructions													AP						AQ								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels													AR						AS								
		Autres immobilisations corporelles													AT	2 260 775					AU	79 950							
		Immobilisations en cours													AV						AW								
		Avances et acomptes													AX						AY								
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence													CS						CT								
		Autres participations													CU	18 881 873					CV	757 016							
		Créances rattachées à des participations													BB	25 979 573					BC	1 284 950							
		Autres titres immobilisés													BD	892 357					BE	892 357							
		Prêts													BF	2 410 792					BG	2 410 792							
		Autres immobilisations financières*													BH	80 320					BI	80 320							
	TOTAL (II)															BJ	50 513 862					BK	2 129 979						
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements													BL						BM							
En cours de production de biens													BN						BO										
En cours de production de services													BP						BQ										
Produits intermédiaires et finis													BR						BS										
Marchandises													BT						BU										
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes													BV						BW								
		Clients et comptes rattachés (3)*													BX	2 300 508					BY	188 100							
		Autres créances (3)													BZ	15 772 830					CA	931 838							
		Capital souscrit et appelé, non versé													CB						CC								
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)													CD	16 070 871					CE	891 950							
	Disponibilités													CF	142 076					CG	142 076								
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*													CH	15 092					CI	15 092								
	TOTAL (III)													CJ	34 301 378					CK	2 011 888								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)													CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)													CM															
	Ecart de conversion actif* (VI)													CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)															CO	84 815 240						1A	4 141 867					
Renvois : (1) Dont droit au bail :					(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an													
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :			Stocks :										Créances :														
										CR						11 459 921													

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SA FOCH PARTNERS		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 43 900)				DA	43 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	4 390
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	5 799
	Report à nouveau				DH	19 331 966
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	1 283 341
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	20 669 398
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	1 601 971
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	1 601 971
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	170 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	19 076 152
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI 2 752 438)				DV	15 740 558
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 553 155
	Dettes fiscales et sociales				DY	462 646
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	3 246
	Autres dettes				EA	21 396 243
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	58 402 002	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	80 673 372	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
				Ecart de réévaluation libre	1D	
				Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	57 976 506
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	183 727	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	1 414 922	FH		FI	1 414 922		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 414 922	FK		FL	1 414 922		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	3 706 392		
	Autres produits (1) (11)							FQ	4		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	5 121 318		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	1 677 414		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	29 066		
	Salaires et traitements*							FY	455 043		
	Charges sociales (10)							FZ	175 410		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*						GA	31 173		
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	188 100		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)							GE	4		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 556 212		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	2 565 106			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	1 880 714		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	159 430		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	763 405		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	2 263 481		
	Différences positives de change							GN	13 626		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	841 727		
	Total des produits financiers (V)							GP	5 922 386		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	1 026 552		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 388 045		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	2 395 987		
	Total des charges financières (VI)							GU	4 810 585		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	1 111 801			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	3 676 907			

Désignation de l'entreprise										SA FOCH PARTNERS		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	2 439 616	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	2 439 616	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	48 068	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	4 809 895	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	4 857 964	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(2 418 347)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	(24 781)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	13 483 322		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	12 199 980		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	1 283 341
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	173 497
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	14 761
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	2 880
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires		A9			A4		
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Voir état annexe												
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation
SA FOCH PARTNERS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SA FOCH PARTNERS

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	2 680 850	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	3 715	KW		KX	
		Matériel de transport*					KY	146 000	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 130 624	LC		LD	2 072
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	2 280 339	LO		LP	2 072	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	44 523 326	8V		8W	7 776 478
Autres titres immobilisés					1P	874 016	1R		1S	18 341		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 802 950	1U		1V	150 106		
TOTAL IV					LQ	48 200 293	LR		LS	7 944 925		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	53 161 483	ØH		ØJ	7 946 998		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	2 672 681	LV		LW	8 169	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	3 715	MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	146 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	17 920	MT	2 114 775
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	21 636	NH	2 260 775	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IO		ØX	7 438 357	ØY	44 861 446
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	892 357		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	461 944	2F	2 491 112		
TOTAL IV			I3		NJ	7 900 302	NK	48 244 917		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	2 672 681	ØK	7 921 938	ØL	50 513 862	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le :

31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu’à (et y compris) l’exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l’entreprise :SA FOCH PARTNERS

Néant☒*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l’article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l’actif de l’entreprise au début de l’exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l’exercice aux comptes d’amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l’exercice. Il convient d’y reporter, l’année de la cession de l’élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d’amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l’exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l’actif de l’entreprise au début de l’exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d’exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L’EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L’EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D’EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d’amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l’imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA FOCH PARTNERS												Néant ☐ *						
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	8 051			PF	9			PG				PH	8 061		
TOTAL I			RK	8 051			RM	9			RN				RO	8 061		
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	3 715			QE				QF	3 715			QG			
	Matériel de transport		QH	42 988			QI	29 200			QJ				QK	72 188		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	23 686			QM	1 963			QN	17 887			QO	7 762		
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL II			QU	70 390			QV	31 163			QW	21 603			QX	79 950		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	78 442			ØP	31 173			ØQ	21 603			ØR	88 012		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL							NM							NO			
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations									SP			SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA FOCH PARTNERS</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	2 200 000	4K		4L	1 000 000	4M	1 200 000
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	432 802	5W		5X	30 831	5Y	401 971
	TOTAL II	5Z	2 632 802	TV		TW	1 030 831	TX	1 601 971
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	2 672 681	6B		6C	2 672 681	6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U	3 264 407	9V	134 603	9W	1 357 044	9X	2 041 966
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	188 100	6V		6W	188 100
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 838 276	6Y	891 950	6Z	906 438	7A	1 823 788
	TOTAL III	7B	7 775 364	TY	1 214 653	TZ	4 936 163	UA	4 053 854
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 408 167	UB	1 214 653	UC	5 966 994	UD	5 655 826
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	188 100	UF	3 703 512			
			UG	1 026 552	UH	2 263 481			
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	25 979 573		UM			UN	25 979 573	
	Prêts (1) (2)				UP	2 410 792		UR			US	2 410 792	
	Autres immobilisations financières				UT	80 320		UV			UW	80 320	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	2 300 508		2 300 508					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	34 785		34 785					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	46 102		46 102					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	11 459 921				11 459 921			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4 232 021		4 232 021					
	Charges constatées d'avance				VS	15 092		15 092					
TOTAUX				VT	46 559 116		VU	6 628 509		VV	39 930 607		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	150 106							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	461 773							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z	170 000		170 000						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	183 727		183 727						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	18 892 425		18 873 470		18 954				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	15 740 558		15 334 017				406 541		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 553 155		1 553 155						
Personnel et comptes rattachés				8C	11 971		11 971						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	27 655		27 655						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	396 669		396 669						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	26 349		26 349						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	3 246		3 246						
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	21 396 243		21 396 243						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	58 402 002		VZ	57 976 506		18 954		406 541	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	325 335		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	874 998		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Designation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS										Néant ☐		* Exercice N. clos le : 31/12/2024	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1 283 341
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	48 961	XE	68 794			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	19 833					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	770			
	Amendes et pénalités		WJ	770	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	120 120	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	120 120			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
											WN		
											WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	2 844 776		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	4 317 801	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	931 223		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	2 743 511		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV		
											WH	1 281	
											WP		
											WW		
											XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A 45 862)								XA	871 376	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(		Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	3	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	22 115		
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL						
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH						
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arriere de déficit	ZI						
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	4 569 506	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					{		bénéfice (I moins II)		XI				
					{		déficit (II moins I)				XJ	251 704	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN		XO	251 704	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA FOCH PARTNERS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	251 705
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	251 705
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	16 761
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
REP.PROV. RISQ.& CH.EXPL.			8X	8Y 30 831
REPRISE PROV MALI TUP			8Z	9A 2 712 680
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO 2 743 511
			ligne WI	
			ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

- Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA FOCH PARTNERS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	17 961 477	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
			ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 370 488			Dividendes	ZE				
						Autres répartitions	ZF				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	19 331 966			
	TOTAL I	ØF	19 331 966		TOTAL II	ZH	19 331 966				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	68 845	)	YQ	87 847			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	34 448			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	320 797	)	XQ	427 819			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	691 505			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	523 640			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 677 414			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 975			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS		)	9Z	26 091			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	29 066			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	275 512			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	151 621			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB	453 356			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0			
							ZR	1			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS							Néant ☐ *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				1 281	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		2 496 668)			1 281	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation
SA FOCH PARTNERS

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Installation téléph	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/07/2008	3 715		3 715					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGF ACER VERITON X2	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/10/2018	571		571					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Ordinateur HP	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/12/2012	817		817					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGF Port ACER SF514	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/09/2018	951		951					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGF Port ACER SF315	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/09/2018	881		881					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGF Port ACER SF315	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/09/2018	690		690					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Serveur	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/05/2009	2 200		2 200					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Caution badge	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(171)				
	24/07/2007	171							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGF Port ACER SF514	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/09/2018	951		951					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Tower multimédia	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2008	2 458		2 458					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SMART IT ordi latt	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/10/2019	874		874					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PLATEAU DE VERRE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/03/2010	1 380		1 380					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGF	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(33)				
	08/04/2021	692		659					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Bureau	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/06/2008	5 451		5 451					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation
SA FOCH PARTNERS

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Mali de TUP COMOPRI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	934 398)				
	26/11/2019	934 398		(					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		934 398	(	934 398)					
Mali de TUP FIGO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	1 738 282)				
	26/11/2019	1 738 282		(					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 738 282	(	1 738 282)					
TITRES F VINDI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	176 217				
		224 086							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		224 086	400 303	176 217					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS

Néant☒*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	À 19 % ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		col ⑥= ②+③-④-⑤
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SA FOCH PARTNERS					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA FOCH PARTNERS																		Néant ☐		*			
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024																		Durée en nombre de mois		12			
DECLARATION DES EFFECTIFS																							
Effectifs moyens du personnel																		YP		8			
Dont apprentis																		YF					
Dont handicapés																		YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale																		RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																							
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																		OA		1 414 922			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																		OK					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																		OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																		OT					
TOTAL 1																		OX		1 414 922			
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OH		4			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																		OE					
Subventions d'exploitation reçues																		OF					
Variation positive des stocks																		OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																		OI					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																		XT					
TOTAL 2																		OM		4			
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Achats																		ON		46 378			
Variation négative des stocks																		OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																		OR		1 295 478			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																		OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																		OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OW		4			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																		OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																		O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																		OY					
TOTAL 3																		OJ		1 341 860			
IV		Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la Valeur Ajoutée																		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		73 066	
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)																		SA		73 066			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																		EV		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX		1 414 922			
Effectifs au sens de la CVAE																		EY		8			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX					
Période de référence																		GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 4			
Date de cessation																		HR		3 1 / 1 2 / 2 0 2 4			

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'am. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE31/12/2024N° SIRET40523709000049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESA FOCH PARTNERS

ADRESSE (voie)3 Avenue Hoche

CODE POSTAL75008VILLEParis

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4390000		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4			
Total des lignes P1 + P2			P5	4	Total des lignes P3 + P4	P6	4390000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

HOCHÉ PARTNERS HOLDING INDUST & IMM

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

4390000

Adresse : N°

Voie

Avenue de la Faïencerie

Code Postal

Commune

LUXEMBOURG

Pays

LUXEMBOURG

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

14

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

4

0

5

2

3

7

0

9

0

0

0

0

4

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA FOCH PARTNERS

ADRESSE (voie)

3 Avenue Hoche

CODE POSTAL

75008

VILLE

Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique

Dénomination

SCI YJ

N° SIREN (si société établie en France)

501559421

% de détention

30.00

Adresse :

N°

3

Voie

AVENUE HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

SC

Dénomination

VAILLANT RIVAY

N° SIREN (si société établie en France)

503846610

% de détention

15.00

Adresse :

N°

16

Voie

RUE Octave Feuillet

Code Postal

93310

Commune

LE PRE ST GERVAIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

I TRANSACTIONS

N° SIREN (si société établie en France)

489675934

% de détention

99.01

Adresse :

N°

9

Voie

RUE Jacquard

Code Postal

93310

Commune

LE PRE ST GERVAIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

JID SCI

N° SIREN (si société établie en France)

377991211

% de détention

100.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI BERLIOZ

N° SIREN (si société établie en France)

892782715

% de détention

99.90

Adresse :

N°

Voie

3 AVENUE HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

PHILG SARL

N° SIREN (si société établie en France)

490916756

% de détention

100.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

CAUSER SCI

N° SIREN (si société établie en France)

504830969

% de détention

25.00

Adresse :

N°

Voie

10 rue Michel Chasles

Code Postal

75012

Commune

PARIS 12

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

NOVES SCI

N° SIREN (si société établie en France)

903173359

% de détention

99.90

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 09

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

24

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

40523709000049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA FOCH PARTNERS

ADRESSE (voie)

3 Avenue Hoche

CODE POSTAL

75008

VILLE

Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique

SCI

Dénomination

IMMO SEINE

N° SIREN (si société établie en France)

482654068

% de détention

100.00

Adresse :

N°

9-11

Voie

RUE Jacquard

Code Postal

93315

Commune

LE PRE ST GERVAIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

SODRIM

N° SIREN (si société établie en France)

521355933

% de détention

50.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

Paris

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

SCI CHATOU 1

N° SIREN (si société établie en France)

930748496

% de détention

99.90

Adresse :

N°

152

Voie

AVENUE MALAKOFF

Code Postal

75016

Commune

PARIS 16

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

AG SCI

N° SIREN (si société établie en France)

811723485

% de détention

50.00

Adresse :

N°

3

Voie

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

SCI K16

N° SIREN (si société établie en France)

817694656

% de détention

99.00

Adresse :

N°

3

Voie

AVENUE HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCCV PUTEAUX 1

N° SIREN (si société établie en France)

807931043

% de détention

99.90

Adresse :

N°

30

Voie

Avenue de Messine

Code Postal

75008

Commune

Paris

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

TRAVELER LINE

N° SIREN (si société établie en France)

877728360

% de détention

40.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

SCI PARIS 18

N° SIREN (si société établie en France)

405237090

% de détention

99.00

Adresse :

N°

3

Voie

AVENUE HOCHE

Code Postal

75018

Commune

PARIS 18

Pays

FRANCE

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3

4

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

4

0

5

2

3

7

0

9

0

0

0

0

4

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA FOCH PARTNERS

ADRESSE (voie)

3 Avenue Hoche

CODE POSTAL

75008

VILLE

Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique

Dénomination

SCI VAVELEU GLOBAL LIVING

N° SIREN (si société établie en France)

987550571

% de détention

50.00

Adresse :

N°

152

Voie

Code Postal

75016

Commune

PARIS 16

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

CARIATIDES MONOPROSOPi IKE

N° SIREN (si société établie en France)

802223567

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

ATHENES

Pays

GRECE

Forme juridique

SNC

Dénomination

SIMON'S HOTEL

N° SIREN (si société établie en France)

522804871

% de détention

99.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

Paris

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

BOULOGNE 1

N° SIREN (si société établie en France)

529782716

% de détention

99.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SA

Dénomination

FONCIERE VINDI

N° SIREN (si société établie en France)

438400723

% de détention

13.35

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

LOUISE MICHEL

N° SIREN (si société établie en France)

490629490

% de détention

99.90

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

MAUBOURG

N° SIREN (si société établie en France)

517749925

% de détention

100.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

ETCHEVERRY SCI

N° SIREN (si société établie en France)

840436968

% de détention

50.00

Adresse :

N°

Voie

3 avenue HOCHE

Code Postal

75008

Commune

PARIS 08

Pays

FRANCE

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4

4

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

4

0

5

2

3

7

0

9

0

0

0

0

4

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA FOCH PARTNERS

ADRESSE (voie)

3 Avenue Hoche

CODE POSTAL

75008

VILLE

Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique

Dénomination

SNC 2YM

N° SIREN (si société établie en France)

538331893

% de détention

99.00

Adresse :

N°

3

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

DES PRES

N° SIREN (si société établie en France)

447544982

% de détention

100.00

Adresse :

N°

9

Voie

RUE Jacquard

Code Postal

93310

Commune

LE PRE ST GERVAIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

SCI FG

N° SIREN (si société établie en France)

831380621

% de détention

50.00

Adresse :

N°

Voie

6 RUE LEON JOUHAUX

Code Postal

77183

Commune

CROISSY BEAUBOURG

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC FOCH

N° SIREN (si société établie en France)

832568646

% de détention

100.00

Adresse :

N°

3

Voie

Avenue Hoche

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

COMOPRIM PROMOTION

N° SIREN (si société établie en France)

823826045

% de détention

60.00

Adresse :

N°

30

Voie

Avenue de Messine

Code Postal

75008

Commune

Paris

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



FOCH PARTNERS

Société Anonyme
au capital de 43 900 euros
3 Avenue Hoche
75008 PARIS
405 237 090 RCS PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

FOCH PARTNERS

SA au capital de 43 900 euros
3 Avenue Hoche
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FOCH PARTNERS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels :

- La note « Parties liées » de l'annexe concernant l'avenant à la convention de trésorerie de la société avec sa maison-mère et le traitement comptable des intérêts de compte courant 2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, sont fondées sur les diligences effectuées portant en particulier sur :

- Le caractère approprié des principes comptables retenus par la société au vu des informations et documents fournis par la direction, et notamment pour ce qui concerne la valorisation des postes d'actifs, et plus particulièrement concernant la correcte valorisation des titres de participation et créances rattachées ;
- L'absence de décision et d'événements importants intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence ne serait pas signalée de manière appropriée dans les documents remis aux associés ;
- La présentation des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration, des informations sur le gouvernement d'entreprise requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2025



Marc VALY
Commissaire aux Comptes
Représentant de la SARL EUREDIT

SA FOCH PARTNERS

3 Avenue Hoche
75008 Paris

APE : 4651Z
Siret : 40523709000049

ARTEX

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris*

155, BOULEVARD HAUSSMANN
75008 PARIS

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Bilan détaillé	4
Compte de résultat	11
Compte de résultat détaillé	12
Soldes intermédiaires de gestion	17
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	18
Annexe	23
<i>Règles et méthodes comptables</i>	24
<i>Notes sur le bilan</i>	26
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	36
<i>Autres informations</i>	37
<i>Faits caractéristiques</i>	40
2. Liasse fiscale	41

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 969	7 969		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	200	93	107	117
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 260 776	79 951	2 180 825	2 209 949
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	44 861 447	2 041 967	42 819 480	41 258 919
Autres titres immobilisés	892 358		892 358	874 016
Prêts	2 410 792		2 410 792	2 722 459
Autres immobilisations financières	80 321		80 321	80 492
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 513 862	2 129 979	48 383 883	47 145 952
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 300 508	188 100	2 112 408	2 084 515
Fournisseurs débiteurs				8 570
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	34 785		34 785	10 004
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	46 103		46 103	65 492
Autres créances	15 691 943	931 838	14 760 105	13 280 121
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	16 070 871	891 950	15 178 921	16 591 606
Disponibilités	142 076		142 076	1 377 090
Charges constatées d'avance	15 092		15 092	10 938
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 301 378	2 011 888	32 289 490	33 428 335
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	84 815 240	4 141 867	80 673 373	80 574 287

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	43 900	43 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 391	4 391
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 800	5 800
Report à nouveau	19 331 967	17 961 478
Résultat de l'exercice	1 283 341	1 370 489
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 669 398	19 386 057
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 601 972	2 632 803
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 601 972	2 632 803
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	170 000	170 000
<i>Emprunts</i>	18 892 425	19 442 088
<i>Découverts et concours bancaires</i>	183 727	142 166
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 076 152	19 584 254
Emprunts et dettes financières diverses	15 740 559	17 004 663
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		14 436
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 553 156	1 446 572
<i>Personnel</i>	11 972	14 204
<i>Organismes sociaux</i>	27 656	25 087
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		9 396
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	396 669	524 130
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	26 349	19 421
Dettes fiscales et sociales	462 646	592 238
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 246	1 001 747
Autres dettes	21 396 244	18 741 516
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	58 402 003	58 555 427
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	80 673 373	80 574 287

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - CONCESS.BREVETS LOGICIELS	7 969,00		7 969,00	7 969,00
280500 - AMORT.CONC.BREVETS LOGIC.		7 969,00	-7 969,00	-7 969,00
	7 969,00	7 969,00		
Fonds commercial				
207100 - MALI TUP COMOPRIM				934 398,92
207200 - MALI DE TUP FIGO				1 738 282,24
290710 - PROV. DEPR. MALI TUP COMOPRI				-934 398,92
290720 - PROV. DEPR. MALI TUP FIGO				-1 738 282,24
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - TITRES SCI AG (USUFRUIT)	200,00		200,00	200,00
280800 - AMORT.AUTRES IMMO.INCORP.		92,58	-92,58	-82,78
	200,00	92,58	107,42	117,22
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL./AGENC.DIVERS				3 715,65
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	146 000,00		146 000,00	146 000,00
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	9 862,25		9 862,25	16 420,82
218400 - MOBILIER	657,47		657,47	9 947,16
218402 - OEUVRES D'ARTS	2 104 256,12		2 104 256,12	2 104 256,12
281810 - AMORT.AG.CONS.DIVERSES				-3 715,65
281820 - AMORT.MATERIEL DE TRANSP.		72 188,89	-72 188,89	-42 988,89
281831 - AMORT.MAT. INFORMATIQUE		7 104,60	-7 104,60	-13 739,22
281840 - AMORT.MOBILIER		657,47	-657,47	-9 947,16
	2 260 775,84	79 950,96	2 180 824,88	2 209 948,83
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261810 - TITRES PART SNC I TRANSACTION	100 000,00		100 000,00	100 000,00
261830 - TITRES PART SNC IMMO SEINE	450 050,00		450 050,00	450 050,00
261880 - TITRES PART SCI YJ	30,00		30,00	30,00
261900 - TITRES PART SCI VAILLANT RIVAY	150,00		150,00	150,00
261951 - TITRES DE PART CARIATIDES	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
261952 - TITRES DE PART VAVELEU GLOBA	500,00		500,00	
261953 - TITRES DE PART SCI CHATOU 1	999,00		999,00	
261960 - TITRES PART SAS SODRIM	520 010,00		520 010,00	520 010,00
261961 - TITRES PART SAS SIMON'S HOTEL	49,00		49,00	49,00
261962 - TITRES PART SCI DESPRES	350 000,00		350 000,00	350 000,00
261963 - TITRES PART SNC MAUBOURG	540 099,00		540 099,00	540 099,00
261964 - TITRES PART SCCV BOULOGNE 1	99,00		99,00	99,00
261965 - TITRES PART SCI COLONEL MOLL	1,00		1,00	1,00
261970 - TITRES PART SNC LOUISE MICHEL	1 410 199,00		1 410 199,00	1 410 199,00
261971 - TITRES PART SAS CAUSER	50 000,00		50 000,00	50 000,00
261972 - TITRES PART SAS FONCIERE VINDI	3 856 644,23		3 856 644,23	4 074 020,16
261975 - TITRES DE SNC 2YM	99,00		99,00	99,00
261978 - TITRES DE PART SCI PARIS 18	99,00		99,00	99,00
261979 - TITRES DE PART SCI K16	99,00		99,00	99,00
261983 - TITRES DE PART COMOPRIM PRO	60 000,00		60 000,00	60 000,00
261984 - TITRES DE PART FG	200,00		200,00	200,00
261985 - TITRES DE PART SNC FOCH	501,00		501,00	501,00
261986 - TITRES DE PART SCI ETCHEVERR	500,00		500,00	500,00

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
261988 - TITRES DE PART CIBOX	9 047,58		9 047,58	9 047,58
261989 - TITRES DE PART TRAVELER LINE	80 000,00		80 000,00	80 000,00
261992 - TITRES DE PART SCCV PUTEAUX 1	999,00		999,00	999,00
261995 - TITRES DE PART SCI BERLIOZ	999,00		999,00	999,00
261997 - TITRES DE PART SARL PHILG	2 250 000,00		2 250 000,00	2 250 000,00
261998 - TITRES DE PART SCI JID	8 200 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00
261999 - TITRES DE PART SCI NOVES	500,00		500,00	501,00
267112 - CREANCES SCCVI BOULOGNE 1				1 897 646,71
267117 - CREANCE 2YM	1 424,69		1 424,69	1 424,69
267120 - CREANCE SCI AG	1 143 010,00		1 143 010,00	1 183 010,00
267121 - CREANCE COMOPRIM PROMOTIO	16 767 539,85		16 767 539,85	17 091 675,24
267135 - CREANCES SCI FG	129 000,00		129 000,00	129 000,00
267137 - CREANCES SNC FOCH	582 013,49		582 013,49	414 926,00
267138 - CREANCES SCI ETCHEVERRY	756,00		756,00	756,00
267139 - CREANCES SAS SIMON'S HOTEL	1 873 889,84		1 873 889,84	401 808,00
267140 - CREANCES TRAVELER LINE	525 439,00		525 439,00	165 000,00
267144 - CREANCES SCI K16	1 284 950,79		1 284 950,79	1 156 117,92
267145 - CREANCES SCI PARIS 18	615 940,61		615 940,61	571 040,61
267147 - CREANCES SCI BERLIOZ	1 903 960,55		1 903 960,55	748 479,49
267148 - CREANCES SODRIM				1 235 008,91
267150 - CREANCES PHILG	60 966,00		60 966,00	109 966,00
267151 - CREANCES JID	177 470,05		177 470,05	197 600,05
267152 - CREANCES CARIATIDES	45 115,00		45 115,00	122 115,00
267153 - VAVELEU GLOBAL LIVING	867 558,88		867 558,88	
267154 - CREANCES CHATOU 1	538,28		538,28	
296100 - PROV. DEPR. TITRES PARTICIP CIB		5 770,00	-5 770,00	-7 051,00
296164 - PROV. DEPR. TITRES BOULOGNE1		99,00	-99,00	-99,00
296179 - PROV. DEPR. TITRES K16		99,00	-99,00	-99,00
296193 - PROV. DEPR. TITRES CAUSER		50 000,00	-50 000,00	-50 000,00
296194 - PROV. DEPR. TITRES SIMONS HOT		49,00	-49,00	-49,00
296196 - PROV. DEPR. TITRES LOUISE MICH		700 000,00	-700 000,00	-700 000,00
296197 - PROV. DEPR. TITRES SCI BERLIOZ		999,00	-999,00	-999,00
296702 - PROV. DEPR. CREANCES BOULOG				-680 000,00
296703 - PROV. DEPR. CREANCES HOTEL SI				-401 808,00
296705 - PROV. DEPR. CREANCES K16		1 284 950,79	-1 284 950,79	-1 156 117,92
296706 - PROV. DEPR. CREANCES BERLIOZ				-268 184,83
	44 861 446,84	2 041 966,79	42 819 480,05	41 258 918,61
Autres titres immobilisés				
272101 - OBLIGATIONS PROMETHEE CONS	892 357,53		892 357,53	874 016,48
	892 357,53		892 357,53	874 016,48
Prêts				
274103 - PRET PARTICIPATIF SNC SARAH	1 806 538,51		1 806 538,51	1 730 672,55
274104 - PRET PARTICIPATIF FIN AXEL INVE	457 156,00		457 156,00	435 573,00
274105 - PRET PARTICIPATIF DSN INVEST				409 333,00
274883 - PRET SCI ALMA	147 097,60		147 097,60	146 880,00
	2 410 792,11		2 410 792,11	2 722 458,55
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	5 320,68		5 320,68	5 492,28
275200 - DEPOT DE GARANTIE BUREAU AV	75 000,00		75 000,00	75 000,00
	80 320,68		80 320,68	80 492,28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 513 862,00	2 129 979,33	48 383 882,67	47 145 951,97
Stocks				
Créances				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	2 273 345,97		2 273 345,97	2 084 515,06
418100 - CLIENTS FACT. A ETABLIR	27 162,40		27 162,40	
491000 - PROV.DEPRE.CLIENTS		188 100,00	-188 100,00	
	2 300 508,37	188 100,00	2 112 408,37	2 084 515,06
Fournisseurs débiteurs				
401000 - FOURNISSEURS				8 569,56
				8 569,56
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	34 785,00		34 785,00	10 004,00
	34 785,00		34 785,00	10 004,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET				50,00
445662 - TVA DEDUCTIBLE	35 593,11		35 593,11	59 035,91
445860 - TVA S/FACT.NON PARVENUES	10 509,55		10 509,55	6 405,84
	46 102,66		46 102,66	65 491,75
Autres créances				
451010 - ZUR IDF NORD OUEST				151,19
451020 - LAURAD HOLDING				69 779,31
451120 - HPIH2I LUX	11 459 921,50		11 459 921,50	12 823 357,24
455500 - COMOPRIM				200,00
462206 - CREANCES CESSION IMMO FI FIG				1 000,00
467132 - SCI PASSY BUZENVAL	200 000,00		200 000,00	
467172 - NOTAIRE FALCONE				21 700,00
467173 - 3 SOCIETES DE QUINTEIRO	1 613 964,00		1 613 964,00	
467200 - DEBITEUR SCBSM	1,00		1,00	1,00
467250 - IMMOFLAG	990,00		990,00	990,00
467394 - NEHO GROUP	50,00		50,00	50,00
467399 - 66 INVEST	1 242 450,00		1 242 450,00	1 242 450,00
467409 - HPH2I	1,00		1,00	1,00
467502 - MURCOM HOLDING	1,00		1,00	1,00
467505 - QBIAI	52 278,45		52 278,45	52 278,45
467508 - FONCIERE HABITAT ces creance co	1 122 285,78		1 122 285,78	
496744 - PROV.DEPR.AUTRES CREANCES		931 838,00	-931 838,00	-931 838,00
	15 691 942,73	931 838,00	14 760 104,73	13 280 121,19
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503004 - SCBSM	1 009 851,91		1 009 851,91	1 009 426,91
503010 - FONCIERE VOLTA	1 503 810,71		1 503 810,71	1 486 723,11
503016 - CREDIT AGRICOLE	108 271,89		108 271,89	521 529,62
503017 - SOCIETE GENERALE	597 240,19		597 240,19	597 240,19
503018 - CROSSWOOD	71 111,14		71 111,14	59 528,39
503033 - TOTAL	625 483,91		625 483,91	625 483,91
503034 - ENGIE	858 381,92		858 381,92	858 381,92
503035 - ROYAL DUTCH SHELL PLC	4,01		4,01	1 058 874,95
503040 - SA FIDUCIARY DEPOSITARY RECEI	243 482,00		243 482,00	243 482,00
503055 - FACEBOOK	1 053 656,12		1 053 656,12	1 053 656,12
503075 - BARC RC WO AC100%ST70% 2.314				209 867,50
503080 - YBOX REAL ESTATE LTD ILS 1	64 411,33		64 411,33	64 411,33
503081 - UBS RC WO AC100%ST70%4.325%				344 500,00
503082 - CERT GS DE 2021-09.12.24 XS2412				175 443,24
503083 - CERT GS DE 2022-22.01.25 XS2422				349 125,85
503084 - META PLATFORMS INC USD	732 716,04		732 716,04	732 716,04

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
503086 - YBOX REAL ESTATE LTD ILS1	29 440,83		29 440,83	20 932,03
503093 - TEVA PHARMACEUTICAL	741 720,41		741 720,41	741 720,41
503099 - 12.7% GS GB 2023-11.05.26 XS2612				500 000,00
503100 - SG ONE STAR RC WO 22.06.26 XS2	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00
503102 - SG RC WO AC100% XS2627681476	800 000,00		800 000,00	800 000,00
503103 - 8% VONT AE 2023-050924 CH12869				2 000 000,00
503104 - CERT CITIGROUP 2809.26 XS26717	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
503105 - UBS RC WO AC100% CH131183675	800 000,00		800 000,00	800 000,00
503106 - DROIT YBOX REAL ESTATE	1,00		1,00	
503107 - WTS YBOX REAL EST OPEN END	1,00		1,00	
503108 - BARC RC WO AC100% ST70% 3.075	373 160,00		373 160,00	
503109 - BARC RC WO AC100%ST65%2.57%	500 000,00		500 000,00	
503110 - CACIB RC WO XS2738121057	1 000 000,00		1 000 000,00	
503111 - BARC RC WO XS2813395246	368 660,00		368 660,00	
503112 - HSBC RC WO XS2911542988	1 000 000,00		1 000 000,00	
503113 - TUI AG FROM CONVERSION	344 466,67		344 466,67	
508100 - HP FUNDIG	245 000,00		245 000,00	245 000,00
590000 - PROVISION DEPRECIATION VMP		891 950,00	-891 950,00	-906 438,00
	16 070 871,08	891 950,00	15 178 921,08	16 591 605,52
Disponibilités				
512130 - BOURSE DIRECT	139,00		139,00	139,00
512170 - BANQUE SG	13 674,39		13 674,39	18 330,21
512180 - EDMOND DE ROTHSCHILD	18 793,99		18 793,99	1 839,04
512182 - EDR USD	96 845,00		96 845,00	148 074,03
512183 - EDR EUR 2	8 965,43		8 965,43	64 535,43
512185 - QUINTET EUR				515,82
512187 - QUINTET USD	58,57		58,57	54,91
512189 - BANQUE CIC TITRES	625,22		625,22	911,73
512190 - BANQUE SOCFIM	2 974,47		2 974,47	1 142 689,82
	142 076,07		142 076,07	1 377 089,99
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	15 092,16		15 092,16	10 938,00
	15 092,16		15 092,16	10 938,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 301 378,07	2 011 888,00	32 289 490,07	33 428 335,07
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	84 815 240,07	4 141 867,33	80 673 372,74	80 574 287,04

Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - CAPITAL APPELE VERSE	43 900,00	43 900,00
	43 900,00	43 900,00
Réserve légale		
106110 - RESERVE LEGALE PROP.DITE	4 390,79	4 390,79
	4 390,79	4 390,79
Autres réserves		
106800 - AUTRES RESERVES	5 799,62	5 799,62
	5 799,62	5 799,62
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU	19 331 966,62	17 961 477,93
	19 331 966,62	17 961 477,93
Résultat de l'exercice	1 283 341,33	1 370 488,74
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 669 398,36	19 386 057,08
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
151300 - PROV. PERTE MARCHES TERME	1 200 000,00	2 200 000,00
151800 - AUTRES PROVISIONS RISQUES	401 971,59	432 802,87
	1 601 971,59	2 632 802,87
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 601 971,59	2 632 802,87
Autres emprunts obligataires		
163200 - OBLIGATIONS VOLTA RAJCHMAN	170 000,00	170 000,00
	170 000,00	170 000,00
<i>Emprunts</i>		
164121 - EMPRUNT SOCIETE GENERALE	113 315,81	188 314,23
164123 - EMPRUNT SOCFIM	5 704 000,00	6 504 000,00
164124 - LIGNE DE CREDIT EDR	13 069 609,26	12 744 273,43
168840 - BONUS/EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 500,00	5 500,00
	18 892 425,07	19 442 087,66
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512185 - QUINTET EUR	461,10	
512186 - QUINTET TITRES	4 443,13	8 236,16
512188 - BANQUE CIC	172 788,25	133 930,28
518600 - BANQUES INTERETS COURUS	6 034,77	
	183 727,25	142 166,44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 076 152,32	19 584 254,10
Emprunts et dettes financières diverses		
165000 - DEPOTS & CAUTIONMT.RECUS	35 414,50	
167500 - EMPRUNT PARTICIPATIF VOLTA	2 345 897,54	2 240 697,54
167510 - EMPRUNT PARTICIPATIF ECHEVERRY	406 541,36	482 546,43
168880 - INT.COURUS/AUT.EMPR.& DET	88 039,00	110 236,00
171100 - SNC I TRANSACTIONS	6 337 982,54	6 241 074,54
171103 - SCI DESPRES	102 294,99	102 294,99
171104 - SNC MAUBOURG	1 152 424,25	1 230 211,58
171105 - SCI LOUISE MICHEL	104 287,70	61 287,70
171106 - FONCIERE VINDI	2 988 649,03	4 346 912,39
171108 - SCI VAILLANT RIVAY	2 215,65	2 215,65
171110 - SNC MMO SEINE	923 276,07	923 276,07
171115 - SCCV PUTEAUX 1	197 368,11	202 588,11
171117 - SCI NOVES	1 056 168,11	1 061 322,17
	15 740 558,85	17 004 663,17

Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
451000 - GROUPE		6 500,00
455300 - CC JS/AM		1 800,00
455400 - CC AM		2 440,00
455600 - CC FRANCOIS GLUCK		3 068,87
455710 - CC TYM CONSEIL		626,97
		14 435,84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	1 489 671,25	1 409 132,33
408100 - FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	63 484,60	37 440,00
	1 553 155,85	1 446 572,33
Personnel		
428200 - CONGES A PAYER	11 971,50	14 204,00
	11 971,50	14 204,00
Organismes sociaux		
431000 - URSSAF	13 920,00	12 383,00
437200 - CAISSE RETRAITE SALARIES	5 699,65	4 957,64
437360 - COTISATIONS PREVOYANCE & MUTUELLE	3 247,74	2 065,01
438200 - ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	4 788,60	5 681,60
	27 655,99	25 087,25
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444100 - ETAT IS FIGO		9 396,00
		9 396,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 - TVA A DECAISSER	19 222,00	232 438,00
445710 - TVA COLLECTEE	372 920,36	291 691,73
445870 - TVA S/FACT.A ETABLIR	4 527,07	
	396 669,43	524 129,73
Autres dettes fiscales et sociales		
442100 - PRELEVEMENTS A LA SOURCE	5 043,00	5 144,00
447100 - TAXE APPRENTISSAGE	410,61	332,00
447200 - FORMATION CONTINUE	1 062,64	1 119,45
448635 - CET		678,00
448637 - T.V.S	19 833,00	12 148,00
	26 349,25	19 421,45
Dettes fiscales et sociales	462 646,17	592 238,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
269871 - VERST A EFF SOCIETE CARIATIDES		1 000 000,00
269872 - VERST A EFF VAVELEU GLOBAL LIVING	500,00	
269873 - VERST A EFF SCI CHATOU 1	999,00	
269930 - VERST A EFF 2YM	50,00	50,00
269933 - VERST A EFF SCI PARIS 18	99,00	99,00
269934 - VERST A EFF SCI K16	99,00	99,00
269935 - VERST E EFF SNC FOCH	500,00	500,00
269939 - VERST A EFF SCI BERLIOZ	999,00	999,00
	3 246,00	1 001 747,00
Autres dettes		
411000 - CLIENTS	419,60	7 500,00
467110 - CREDITEUR SIM	1,00	1,00
467359 - YONI GIAOUI VENTE 200 PARTS DESPRES	30 000,00	30 000,00
467360 - MREJEN	30,00	30,00
467375 - YAAKOBSON	10,00	10,00
467376 - BROCELIANDE	1,00	1,00

Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
467378 - LIBAI	49,00	49,00
467379 - FONCIERE HABITAT	8 099,00	8 099,00
467382 - HERVE GIAOUI SUITE CESSION CC VOLTA	1 300 000,00	1 300 000,00
467383 - LUC WORMSER SUITE CESSION CC VOLTA	700 000,00	700 000,00
467384 - ANDRE SAADA SUITE CESSION CC VOLTA	400 000,00	400 000,00
467387 - DAVID ZENOU	98,00	98,00
467393 - MAYA MEYER	1,00	1,00
467402 - HPI H2I CLAUSE RMF	15 064 262,25	15 064 262,25
467405 - PRIVILEGE	165 000,00	165 000,00
467406 - FONC. VOLTA CESSION CREANCE PASSY B	200 000,00	
467501 - MURCOM	8 589,74	8 589,74
467506 - SANDRINE CHOUKROUN	1,00	1,00
467507 - ACTARUS	1,00	1,00
520100 - INSTRUMENTS FINANCIERS (PUT)	3 519 681,01	1 057 873,23
	21 396 243,60	18 741 516,22
TOTAL DETTES	58 402 002,79	58 555 427,09
TOTAL PASSIF	80 673 372,74	80 574 287,04

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 414 922	100,00	3 107 307	100,00	-1 692 385	-54,46
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	3 706 397	261,95	44 993	1,45	3 661 404	NS
Total	5 121 319	361,95	3 152 300	101,45	1 969 019	62,46
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 677 415	118,55	2 732 795	87,95	-1 055 380	-38,62
Total	1 677 415	118,55	2 732 795	87,95	-1 055 380	-38,62
MARGE SUR M/SES & MAT	3 443 904	243,40	419 505	13,50	3 024 399	720,94
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	29 067	2,05	22 471	0,72	6 596	29,35
Salaires et Traitements	455 044	32,16	500 351	16,10	-45 308	-9,06
Charges sociales	175 410	12,40	163 832	5,27	11 578	7,07
Amortissements et provisions	219 273	15,50	79 548	2,56	139 725	175,65
Autres charges	4		152		-148	-97,34
Total	878 798	62,11	766 356	24,66	112 442	14,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 565 106	181,29	-346 851	-11,16	2 911 957	-839,54
Produits financiers	5 922 387	418,57	6 365 861	204,87	-443 475	-6,97
Charges financières	4 810 585	339,99	4 201 896	135,23	608 689	14,49
Résultat financier	1 111 801	78,58	2 163 966	69,64	-1 052 164	-48,62
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	3 676 908	259,87	1 817 115	58,48	1 859 793	102,35
Produits exceptionnels	2 439 617	172,42	288 899	9,30	2 150 718	744,45
Charges exceptionnelles	4 857 964	343,34	745 529	23,99	4 112 435	551,61
Résultat exceptionnel	-2 418 347	-170,92	-456 630	-14,70	-1 961 717	429,61
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-24 781	-1,75	-10 004	-0,32	-14 777	147,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 283 341	90,70	1 370 489	44,11	-87 147	-6,36

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
706009 - PREST DE CONSEIL FONCIERE VIN	50 000,00	3,53	50 000,00	1,61		
706010 - PREST DE CONSEIL SCBSM	68 400,00	4,83	68 400,00	2,20		
706012 - PREST DE CONSEIL VOLTA	24 996,00	1,77	424 996,00	13,68	-400 000,00	-94,12
706024 - PREST DE CONSEIL COMOPRIM P			268 000,00	8,62	-268 000,00	-100,00
706027 - HONORAIRES RUEIL MALMAISON			20 845,00	0,67	-20 845,00	-100,00
706032 - PREST DE CONSEIL 18 RODIER			57 982,50	1,87	-57 982,50	-100,00
706036 - HON DE GESTION SCCV CLICHY 1			72 155,00	2,32	-72 155,00	-100,00
706037 - HON DE GESTION SCCV ISSY 1	17 947,00	1,27			17 947,00	
706038 - HON DE GESTION PUTEAUX 3			120 000,00	3,86	-120 000,00	-100,00
706040 - PREST DE CONSEIL J HOCHÉ	50 004,00	3,53	50 004,00	1,61		
706042 - PREST DE CONSEIL TALIA CAPITAL			9 232,00	0,30	-9 232,00	-100,00
706044 - HON DE GESTION PUTEAUX 4			360 000,00	11,59	-360 000,00	-100,00
706045 - HON DE GESTION SCCV VERGNIA	271 000,00	19,15	153 000,00	4,92	118 000,00	77,12
706046 - REFACT HON OPERATION M PONU	11 227,62	0,79	14 689,13	0,47	-3 461,51	-23,57
706047 - HON DE GESTION SCCV BOULOGN			-79 410,00	-2,56	79 410,00	-100,00
706049 - PREST DE CONSEILS KLEBER			125 000,00	4,02	-125 000,00	-100,00
706050 - PREST DE CONSEILS ETCHEVERR			24 195,00	0,78	-24 195,00	-100,00
706051 - PREST DE CONSEIL ATLANI R2 BIS			27 500,00	0,89	-27 500,00	-100,00
706052 - PREST DE CONSEIL SARL KOOTA			1 000 000,00	32,18	-1 000 000,00	-100,00
706053 - HON DE GESTION PUTEAUX 3 BIS			134 375,00	4,32	-134 375,00	-100,00
706056 - HON DE GESTION PASSY BUZENV	180 100,00	12,73			180 100,00	
706057 - PREST DE CONSEIL SASU SACR	260 000,00	18,38			260 000,00	
706058 - PREST DE CONSEIL 111 ABOUKHIR	45 000,00	3,18			45 000,00	
708320 - PRODUITS LOC.IMMOBILIERES	173 497,52	12,26			173 497,52	
708330 - PRODUIT/LOCATION PARKING MAL	10 517,30	0,74			10 517,30	
708340 - PROV/CHARGES BURO MALAKOFF	74 514,84	5,27			74 514,84	
708341 - REFACT TAXE BUREAU MALAKOFF	9 400,34	0,66			9 400,34	
708342 - REFACT COPIE BUREAU MALAKOF	1 442,56	0,10			1 442,56	
708343 - REFACT FIBRE ET TEL BUREAU MA	12 128,08	0,86			12 128,08	
708344 - REFACT TAXES FONCIERES BURE	15 850,00	1,12			15 850,00	
708400 - MISE A DISPOS.PERSON.FACT	129 426,89	9,15	208 368,98	6,71	-78 942,09	-37,89
708800 - AUTRES PROD.ACTI. ANNEXES (PO	9 469,90	0,67	-2 025,16	-0,07	11 495,06	-567,61
	1 414 922,05	100,00	3 107 307,45	100,00	-1 692 385,40	-54,46
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COUR	4,29		981,87	0,03	-977,58	-99,56
781500 - REP.PROV. RISQ.& CH.EXPL.	1 030 831,28	72,85			1 030 831,28	
781610 - REP.PROV.DEPREC.IMMO.INC.	2 672 681,16	188,89	39 999,00	1,29	2 632 682,16	NS
791000 - TRANSF.CHGES EXPLOITATION			854,84	0,03	-854,84	-100,00
791200 - AVANTAGE EN NATURE	2 880,00	0,20	3 157,00	0,10	-277,00	-8,77
	3 706 396,73	261,95	44 992,71	1,45	3 661 404,02	NS
Total	5 121 318,78	361,95	3 152 300,16	101,45	1 969 018,62	62,46
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
604200 - PREST INFORMATIQUE	2 060,00	0,15	2 374,00	0,08	-314,00	-13,23
604807 - PREST DE CONSEIL VINDI			806 000,00	25,94	-806 000,00	-100,00
604823 - PREST DE CONSEIL PROMOTHEE			35 750,00	1,15	-35 750,00	-100,00
604824 - PREST DE CONSEIL COMOPRIM P			313 500,00	10,09	-313 500,00	-100,00
604825 - PREST DE CONSEIL CXC	19 200,00	1,36			19 200,00	
606140 - FOURN. CARBURANT	5 500,00	0,39	7 412,15	0,24	-1 912,15	-25,80

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
606300 - FOURN. ENTRET.&PETIT EQUIP	2 841,66	0,20	2 402,11	0,08	439,55	18,30
606400 - FOURN. ADMINISTRATIVES	10 099,69	0,71	5 888,18	0,19	4 211,51	71,52
606401 - CONSOMMABLES BUREAU MALAK	6 586,71	0,47			6 586,71	
606402 - ROUTEUR TELEPHONIE	90,00	0,01			90,00	
611000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	3 048,20	0,22			3 048,20	
611100 - MENAGE BUREAUX	10 140,61	0,72			10 140,61	
612223 - CREDIT BAIL MERCEDES	14 761,56	1,04	26 150,65	0,84	-11 389,09	-43,55
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	266 961,96	18,87	66 843,88	2,15	200 118,08	299,38
613400 - LOCATIONS DIVERSES	9 158,07	0,65	5 047,66	0,16	4 110,41	81,43
613501 - STOCKAGE ARCHIVES	167,60	0,01			167,60	
613502 - LOCATION COPIEUR	8 787,21	0,62			8 787,21	
613507 - LOC MACHINE A AFFRANCHIR	1 335,00	0,09			1 335,00	
613508 - LOCATION FONTAINE A EAU	2 374,78	0,17			2 374,78	
613509 - LOCATION TELEPHONES BUREAU	11 089,74	0,78			11 089,74	
613511 - LOCATION RANGE ROVER	9 430,08	0,67	9 430,08	0,30		
613512 - LOCATION CAPTUR	311,04	0,02	4 645,92	0,15	-4 334,88	-93,31
613513 - LOCATION Q2	11 181,42	0,79			11 181,42	
613520 - LOCATIONS MAT.TRANSPORT	630,00	0,04	1 235,08	0,04	-605,08	-48,99
614000 - CHARGES LOCATIVES	71 900,00	5,08	3 600,00	0,12	68 300,00	NS
614100 - TAXES FONCIERES REFACT BAILL	19 813,00	1,40			19 813,00	
614200 - TAXE SUR BUREAUX REFACT BAIL	14 680,00	1,04			14 680,00	
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER	52 255,33	3,69			52 255,33	
615520 - ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	558,91	0,04	10 797,62	0,35	-10 238,71	-94,82
615600 - MAINTENANCE	20 271,36	1,43	19 504,38	0,63	766,98	3,93
615601 - CONTRAT NESPRESSO	583,33	0,04			583,33	
615602 - MAINTENANCE INFORMATIQUE BU	9 849,52	0,70			9 849,52	
615603 - MAINTENANCE MACHINE A AFFRA	254,00	0,02			254,00	
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	4 598,65	0,33	3 098,70	0,10	1 499,95	48,41
616300 - ASSURANCE MAT.TRANSPORT	8 551,57	0,60	9 014,81	0,29	-463,24	-5,14
616700 - ASSURANCE TELEPHONE	464,69	0,03	329,78	0,01	134,91	40,91
616701 - LEASCORP ASSURANCE TELEPHO	116,95	0,01			116,95	
618400 - ABONNEMENT	1 728,00	0,12	1 644,00	0,05	84,00	5,11
618401 - ABONNEMENT FIBRE + TEL BUREA	11 431,66	0,81			11 431,66	
618402 - COLLECTE LA POSTE BUREAU	1 440,87	0,10			1 440,87	
622600 - HONORAIRES DIVERS	5 582,62	0,39	160 439,13	5,16	-154 856,51	-96,52
622601 - HONORAIRES EXPERT COMPTABL	30 400,00	2,15	30 860,00	0,99	-460,00	-1,49
622602 - HONORAIRES CAC	22 000,00	1,55	25 000,00	0,80	-3 000,00	-12,00
622603 - HONORAIRES AVOCATS			3 100,00	0,10	-3 100,00	-100,00
622605 - HONORAIRES CONSEIL FINANCIER	3 300,00	0,23			3 300,00	
622606 - HON ACQ SCI JID ET SARL PHILG	14 130,00	1,00	29 491,67	0,95	-15 361,67	-52,09
622607 - HONORAIRES ACTARUS	137 750,00	9,74	94 600,00	3,04	43 150,00	45,61
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	587,70	0,04	76,00		511,70	673,29
622800 - RÉMUN. & HONORAIRES DIVERS	477 754,76	33,77	521 270,00	16,78	-43 515,24	-8,35
623800 - POURBOIRES DONS COURANTS	43 260,00	3,06	91 620,00	2,95	-48 360,00	-52,78
624700 - TAXI	56 621,98	4,00	70 445,88	2,27	-13 823,90	-19,62
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	70 488,90	4,98	120 475,20	3,88	-49 986,30	-41,49
625300 - INDEMNITÉS KILOMETRIQUES			12 950,00	0,42	-12 950,00	-100,00
625310 - FORFAIT REPAS			450,00	0,01	-450,00	-100,00
625400 - PARKING	560,00	0,04	712,00	0,02	-152,00	-21,35
625600 - MISSIONS	18 461,03	1,30	30 484,31	0,98	-12 023,28	-39,44
625900 - PEAGE	22,90				22,90	
626000 - FRAIS POSTAUX			61,10		-61,10	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
626001 - CONSOMMATION LA POSTE	4 301,19	0,30			4 301,19	
626100 - FRAIS TELECOMMUNICATION	1 988,79	0,14	2 666,43	0,09	-677,64	-25,41
626200 - PORTABLE	7 264,77	0,51	6 069,48	0,20	1 195,29	19,69
627300 - PGE PRIME DE GARANTIE	1 307,40	0,09	1 307,40	0,04		
627800 - SERVICES BANCAIRES	167 379,56	11,83	185 452,33	5,97	-18 072,77	-9,75
627803 - CAUTION GARANT PHILG			2 281,25	0,07	-2 281,25	-100,00
627804 - CAUTION GARANT JID			8 313,90	0,27	-8 313,90	-100,00
	1 677 414,77	118,55	2 732 795,08	87,95	-1 055 380,31	-38,62
Total	1 677 414,77	118,55	2 732 795,08	87,95	-1 055 380,31	-38,62
MARGE SUR M/SES & MAT	3 443 904,01	243,40	419 505,08	13,50	3 024 398,93	720,94
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - TAXE APPRENTISSAGE	2 770,42	0,20	2 433,23	0,08	337,19	13,86
631300 - FORMATION CONTINUE	3 406,05	0,24	3 247,00	0,10	159,05	4,90
635110 - CET			678,00	0,02	-678,00	-100,00
635111 - CFE	2 975,00	0,21	3 076,00	0,10	-101,00	-3,28
635140 - TAXE S/VEHICULES SOCIETES	19 833,00	1,40	12 148,00	0,39	7 685,00	63,26
635400 - VIGNETTES AUTOMOBILES	13,76		125,00		-111,24	-88,99
635430 - CARTES GRISES	43,66		13,76		29,90	217,30
635800 - AUTRES DROITS	25,00		750,00	0,02	-725,00	-96,67
	29 066,89	2,05	22 470,99	0,72	6 595,90	29,35
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	453 356,39	32,04	411 454,77	13,24	41 901,62	10,18
641200 - CONGES PAYES	-2 232,50	-0,16	-2 749,00	-0,09	516,50	-18,79
641400 - INDEM. ET AVANTAGES DIVERS	3 919,72	0,28	3 661,60	0,12	258,12	7,05
641410 - INDEM. DE LICENCIEMENT			87 984,00	2,83	-87 984,00	-100,00
	455 043,61	32,16	500 351,37	16,10	-45 307,76	-9,06
Charges sociales						
645100 - COTIS. URSSAF	116 454,38	8,23	120 408,25	3,88	-3 953,87	-3,28
645320 - COTIS. RETRAITE	45 781,22	3,24	38 090,63	1,23	7 690,59	20,19
645360 - COTIS. PREVOYANCE & MUTUELLE	8 195,72	0,58	5 373,95	0,17	2 821,77	52,51
645900 - PROVISION CHARGES SOCIALES/C	-893,00	-0,06	-760,40	-0,02	-132,60	17,44
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	540,00	0,04	720,00	0,02	-180,00	-25,00
647900 - RESERVATION DE BERCEAU/CREC	5 332,00	0,38			5 332,00	
	175 410,32	12,40	163 832,43	5,27	11 577,89	7,07
Amortissements et provisions						
681110 - DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	9,80		9,80			
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	31 163,24	2,20	34 174,77	1,10	-3 011,53	-8,81
681500 - DOT.PROV.RISQUE ET CHARGES			45 363,87	1,46	-45 363,87	-100,00
681740 - DOT.PROV.DEPRE.CREANCES	188 100,00	13,29			188 100,00	
	219 273,04	15,50	79 548,44	2,56	139 724,60	175,65
Autres charges						
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURANTE	4,06		152,40		-148,34	-97,34
	4,06		152,40		-148,34	-97,34
Total	878 797,92	62,11	766 355,63	24,66	112 442,29	14,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 565 106,09	181,29	-346 850,55	-11,16	2 911 956,64	-839,54

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers						
761000 - PRODUITS DE PARTICIPATION	590 139,00	41,71	324 920,00	10,46	265 219,00	81,63
761505 - INT CC FOCH PART LUX			-329 169,74	-10,59	329 169,74	-100,00
761510 - INT CC COMOPRIM PROMOTION	1 274 138,07	90,05	1 526 567,32	49,13	-252 429,25	-16,54
761521 - INT CC VAVELEU GLOBAL LIVING	16 437,52	1,16			16 437,52	
762400 - REV. PRETS	159 430,56	11,27	163 085,55	5,25	-3 654,99	-2,24
763800 - REV. DES AUTRES CRÉANCES	12 616,78	0,89			12 616,78	
764000 - REV. DES VMP	750 788,82	53,06	962 474,00	30,97	-211 685,18	-21,99
766000 - GAINS DE CHANGE	13 626,95	0,96	5 560,22	0,18	8 066,73	145,08
767000 - PRODUIT DE CESSION DES VMP	841 727,04	59,49	815 896,68	26,26	25 830,36	3,17
768000 - AUTRES PDTS FINANCIERS			5 511,11	0,18	-5 511,11	-100,00
786625 - REP. PROV. IMMO.FINANCIERES	7 051,00	0,50	8 274,00	0,27	-1 223,00	-14,78
786645 - REP.PROV IMMO.FIANCIERES	1 349 992,83	95,41	513 903,00	16,54	836 089,83	162,69
786650 - REP.PROV. DES VMP	906 438,00	64,06	2 368 839,19	76,23	-1 462 401,19	-61,73
	5 922 386,57	418,57	6 365 861,33	204,87	-443 474,76	-6,97
Charges financières						
661100 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DET	601 076,83	42,48	484 339,02	15,59	116 737,81	24,10
661101 - INTERET PGE SOCIETE GENERALE	856,30	0,06	1 290,70	0,04	-434,40	-33,66
661102 - INTERET PRET SOCFIM	405 098,64	28,63	401 377,80	12,92	3 720,84	0,93
661103 - INTERETS EMPRUNT PARTICP VOL	105 200,00	7,44	111 176,99	3,58	-5 976,99	-5,38
661104 - INTERETS ETCHEVERRY	21 486,08	1,52	18 491,38	0,60	2 994,70	16,20
661500 - INTERETS COMPTES COURANTS	213 320,83	15,08	374 015,10	12,04	-160 694,27	-42,96
661501 - INT EMPRUNT OBLIG RAJCHMAN	13 668,00	0,97	13 668,00	0,44		
661601 - AGIOS BANCAIRE	27 338,42	1,93	14 228,40	0,46	13 110,02	92,14
666000 - PERTES DE CHANGE			19 259,74	0,62	-19 259,74	-100,00
667000 - CHARGES CESSION DES VMP	2 395 987,15	169,34	1 766 945,45	56,86	629 041,70	35,60
686645 - DOT.PROV IMMO FINANCIÈRES	134 602,87	9,51	90 665,19	2,92	43 937,68	48,46
686650 - DOT.PROV.VMP	891 950,00	63,04	906 438,00	29,17	-14 488,00	-1,60
	4 810 585,12	339,99	4 201 895,77	135,23	608 689,35	14,49
Résultat financier	1 111 801,45	78,58	2 163 965,56	69,64	-1 052 164,11	-48,62
RESULTAT COURANT	3 676 907,54	259,87	1 817 115,01	58,48	1 859 792,53	102,35
Produits exceptionnels						
775200 - Prod cessions actifs - Immo corp			20 000,00	0,64	-20 000,00	-100,00
775600 - PRODUITS CESS. IMMOB. FINANCI	2 297 950,21	162,41	268 898,64	8,65	2 029 051,57	754,58
778800 - PRODUITS EXCEPT.DIVERS	141 666,67	10,01			141 666,67	
	2 439 616,88	172,42	288 898,64	9,30	2 150 718,24	744,45
Charges exceptionnelles						
671200 - PENALITES ET AMENDES	770,00	0,05	1 160,00	0,04	-390,00	-33,62
671800 - AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	47 298,66	3,34	145 751,21	4,69	-98 452,55	-67,55
675100 - VNC actifs c+@+@s - Immo incorp.	2 672 681,16	188,89			2 672 681,16	
675200 - VNC IMMO CORPORELLES	33,33		5 894,07	0,19	-5 860,74	-99,43
675600 - VNC IMMOB FINANCIERES	2 121 904,24	149,97	592 723,63	19,08	1 529 180,61	257,99
678800 - CHARGES EXCEP.DIVERSES	15 276,70	1,08			15 276,70	
	4 857 964,09	343,34	745 528,91	23,99	4 112 435,18	551,61
Résultat exceptionnel	-2 418 347,21	-170,92	-456 630,27	-14,70	-1 961 716,94	429,61
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS S/LES BENEFICES			10 549,00	0,34	-10 549,00	-100,00
699820 - CREDIT IMPOT FAMILLE	-2 666,00	-0,19			-2 666,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
699830 - CREDIT IMPOT MECENAT	-22 115,00	-1,56	-20 553,00	-0,66	-1 562,00	7,60
	-24 781,00	-1,75	-10 004,00	-0,32	-14 777,00	147,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 283 341,33	90,70	1 370 488,74	44,11	-87 147,41	-6,36

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 414 922,05	100,00	3 107 307,45	100,00	-1 692 385,40	-54,46
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	21 260,00	1,50	1 157 624,00	37,25	-1 136 364,00	-98,16
MARGE DE PRODUCTION	1 393 662,05	98,50	1 949 683,45	62,75	-556 021,40	-28,52
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 414 922,05	100,00	3 107 307,45	100,00	-1 692 385,40	-54,46
MARGE BRUTE GLOBALE	1 393 662,05	98,50	1 949 683,45	62,75	-556 021,40	-28,52
Autres achats et charges externes	1 656 154,77	117,05	1 575 171,08	50,69	80 983,69	5,14
VALEUR AJOUTEE	-262 492,72	-18,55	374 512,37	12,05	-637 005,09	-170,09
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	29 066,89	2,05	22 470,99	0,72	6 595,90	29,35
Charges de personnel	630 453,93	44,56	664 183,80	21,37	-33 729,87	-5,08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-922 013,54	-65,16	-312 142,42	-10,05	-609 871,12	195,38
Reprises s/ charges et Transferts	3 706 392,44	261,95	44 010,84	1,42	3 662 381,60	NS
Autres produits	4,29		981,87	0,03	-977,58	-99,56
Dot. amortissements et provisions	219 273,04	15,50	79 548,44	2,56	139 724,60	175,65
Autres charges	4,06		152,40		-148,34	-97,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 565 106,09	181,29	-346 850,55	-11,16	2 911 956,64	-839,54
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	5 922 386,57	418,57	6 365 861,33	204,87	-443 474,76	-6,97
Charges financières	4 810 585,12	339,99	4 201 895,77	135,23	608 689,35	14,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 676 907,54	259,87	1 817 115,01	58,48	1 859 792,53	102,35
Produits exceptionnels	2 439 616,88	172,42	288 898,64	9,30	2 150 718,24	744,45
Charges exceptionnelles	4 857 964,09	343,34	745 528,91	23,99	4 112 435,18	551,61
Résultat exceptionnel	-2 418 347,21	-170,92	-456 630,27	-14,70	-1 961 716,94	429,61
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-24 781,00	-1,75	-10 004,00	-0,32	-14 777,00	147,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 283 341,33	90,70	1 370 488,74	44,11	-87 147,41	-6,36

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
706009 - PREST DE CONSEIL FONCIERE VIN	50 000	3,53	50 000	1,61		
706010 - PREST DE CONSEIL SCBSM	68 400	4,83	68 400	2,20		
706012 - PREST DE CONSEIL VOLTA	24 996	1,77	424 996	13,68	-400 000	-94,12
706024 - PREST DE CONSEIL COMOPRIM P			268 000	8,62	-268 000	-100,00
706027 - HONORAIRES RUEIL MALMAISON			20 845	0,67	-20 845	-100,00
706032 - PREST DE CONSEIL 18 RODIER			57 983	1,87	-57 983	-100,00
706036 - HON DE GESTION SCCV CLICHY 1			72 155	2,32	-72 155	-100,00
706037 - HON DE GESTION SCCV ISSY 1	17 947	1,27			17 947	
706038 - HON DE GESTION PUTEAUX 3			120 000	3,86	-120 000	-100,00
706040 - PREST DE CONSEIL J HOCHÉ	50 004	3,53	50 004	1,61		
706042 - PREST DE CONSEIL TALIA CAPITAL			9 232	0,30	-9 232	-100,00
706044 - HON DE GESTION PUTEAUX 4			360 000	11,59	-360 000	-100,00
706045 - HON DE GESTION SCCV VERGNIA	271 000	19,15	153 000	4,92	118 000	77,12
706046 - REFACT HON OPERATION M PONU	11 228	0,79	14 689	0,47	-3 462	-23,57
706047 - HON DE GESTION SCCV BOULOGN			-79 410	-2,56	79 410	-100,00
706049 - PREST DE CONSEILS KLEBER			125 000	4,02	-125 000	-100,00
706050 - PREST DE CONSEILS ETCHEVERR			24 195	0,78	-24 195	-100,00
706051 - PREST DE CONSEIL ATLANI R2 BIS			27 500	0,89	-27 500	-100,00
706052 - PREST DE CONSEIL SARL KOOTA			1 000 000	32,18	-1 000 000	-100,00
706053 - HON DE GESTION PUTEAUX 3 BIS			134 375	4,32	-134 375	-100,00
706056 - HON DE GESTION PASSY BUZENV	180 100	12,73			180 100	
706057 - PREST DE CONSEIL SASU SACR	260 000	18,38			260 000	
706058 - PREST DE CONSEIL 111 ABOUKHIR	45 000	3,18			45 000	
708320 - PRODUITS LOC.IMMOBILIERES	173 498	12,26			173 498	
708330 - PRODUIT/LOCATION PARKING MAL	10 517	0,74			10 517	
708340 - PROV/CHARGES BURO MALAKOFF	74 515	5,27			74 515	
708341 - REFACT TAXE BUREAU MALAKOFF	9 400	0,66			9 400	
708342 - REFACT COPIE BUREAU MALAKOF	1 443	0,10			1 443	
708343 - REFACT FIBRE ET TEL BUREAU MA	12 128	0,86			12 128	
708344 - REFACT TAXES FONCIERES BURE	15 850	1,12			15 850	
708400 - MISE A DISPOS.PERSON.FACT	129 427	9,15	208 369	6,71	-78 942	-37,89
708800 - AUTRES PROD.ACTI. ANNEXES (PO	9 470	0,67	-2 025	-0,07	11 495	-567,61
	1 414 922	100,00	3 107 307	100,00	-1 692 385	-54,46
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
604200 - PREST INFORMATIQUE	2 060	0,15	2 374	0,08	-314	-13,23
604807 - PREST DE CONSEIL VINDI			806 000	25,94	-806 000	-100,00
604823 - PREST DE CONSEIL PROMOTHEE			35 750	1,15	-35 750	-100,00
604824 - PREST DE CONSEIL COMOPRIM P			313 500	10,09	-313 500	-100,00
604825 - PREST DE CONSEIL CXC	19 200	1,36			19 200	
	21 260	1,50	1 157 624	37,25	-1 136 364	-98,16
MARGE DE PRODUCTION	1 393 662	98,50	1 949 683	62,75	-556 021	-28,52
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 414 922	100,00	3 107 307	100,00	-1 692 385	-54,46

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE BRUTE GLOBALE	1 393 662	98,50	1 949 683	62,75	-556 021	-28,52
Autres achats et charges externes						
606140 - FOURN. CARBURANT	5 500	0,39	7 412	0,24	-1 912	-25,80
606300 - FOURN. ENTRET.&PETIT EQUIP	2 842	0,20	2 402	0,08	440	18,30
606400 - FOURN. ADMINISTRATIVES	10 100	0,71	5 888	0,19	4 212	71,52
606401 - CONSOMMABLES BUREAU MALAK	6 587	0,47			6 587	
606402 - ROUTEUR TELEPHONIE	90	0,01			90	
611000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	3 048	0,22			3 048	
611100 - MENAGE BUREAUX	10 141	0,72			10 141	
612223 - CREDIT BAIL MERCEDES	14 762	1,04	26 151	0,84	-11 389	-43,55
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	266 962	18,87	66 844	2,15	200 118	299,38
613400 - LOCATIONS DIVERSES	9 158	0,65	5 048	0,16	4 110	81,43
613501 - STOCKAGE ARCHIVES	168	0,01			168	
613502 - LOCATION COPIEUR	8 787	0,62			8 787	
613507 - LOC MACHINE A AFFRANCHIR	1 335	0,09			1 335	
613508 - LOCATION FONTAINE A EAU	2 375	0,17			2 375	
613509 - LOCATION TELEPHONES BUREAU	11 090	0,78			11 090	
613511 - LOCATION RANGE ROVER	9 430	0,67	9 430	0,30		
613512 - LOCATION CAPTUR	311	0,02	4 646	0,15	-4 335	-93,31
613513 - LOCATION Q2	11 181	0,79			11 181	
613520 - LOCATIONS MAT.TRANSPORT	630	0,04	1 235	0,04	-605	-48,99
614000 - CHARGES LOCATIVES	71 900	5,08	3 600	0,12	68 300	NS
614100 - TAXES FONCIERES REFACT BAILL	19 813	1,40			19 813	
614200 - TAXE SUR BUREAUX REFACT BAIL	14 680	1,04			14 680	
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER	52 255	3,69			52 255	
615520 - ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	559	0,04	10 798	0,35	-10 239	-94,82
615600 - MAINTENANCE	20 271	1,43	19 504	0,63	767	3,93
615601 - CONTRAT NESPRESSO	583	0,04			583	
615602 - MAINTENANCE INFORMATIQUE BU	9 850	0,70			9 850	
615603 - MAINTENANCE MACHINE A AFFRA	254	0,02			254	
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	4 599	0,33	3 099	0,10	1 500	48,41
616300 - ASSURANCE MAT.TRANSPORT	8 552	0,60	9 015	0,29	-463	-5,14
616700 - ASSURANCE TELEPHONE	465	0,03	330	0,01	135	40,91
616701 - LEASCORP ASSURANCE TELEPHO	117	0,01			117	
618400 - ABONNEMENT	1 728	0,12	1 644	0,05	84	5,11
618401 - ABONNEMENT FIBRE + TEL BUREA	11 432	0,81			11 432	
618402 - COLLECTE LA POSTE BUREAU	1 441	0,10			1 441	
622600 - HONORAIRES DIVERS	5 583	0,39	160 439	5,16	-154 857	-96,52
622601 - HONORAIRES EXPERT COMPTABL	30 400	2,15	30 860	0,99	-460	-1,49
622602 - HONORAIRES CAC	22 000	1,55	25 000	0,80	-3 000	-12,00
622603 - HONORAIRES AVOCATS			3 100	0,10	-3 100	-100,00
622605 - HONORAIRES CONSEIL FINANCIER	3 300	0,23			3 300	
622606 - HON ACQ SCI JID ET SARL PHILG	14 130	1,00	29 492	0,95	-15 362	-52,09
622607 - HONORAIRES ACTARUS	137 750	9,74	94 600	3,04	43 150	45,61
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	588	0,04	76		512	673,29
622800 - RÉMUN. & HONORAIRES DIVERS	477 755	33,77	521 270	16,78	-43 515	-8,35
623800 - POURBOIRES DONS COURANTS	43 260	3,06	91 620	2,95	-48 360	-52,78
624700 - TAXI	56 622	4,00	70 446	2,27	-13 824	-19,62
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	70 489	4,98	120 475	3,88	-49 986	-41,49
625300 - INDEMNITÉS KILOMETRIQUES			12 950	0,42	-12 950	-100,00
625310 - FORFAIT REPAS			450	0,01	-450	-100,00

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
625400 - PARKING	560	0,04	712	0,02	-152	-21,35
625600 - MISSIONS	18 461	1,30	30 484	0,98	-12 023	-39,44
625900 - PEAGE	23				23	
626000 - FRAIS POSTAUX			61		-61	-100,00
626001 - CONSOMMATION LA POSTE	4 301	0,30			4 301	
626100 - FRAIS TELECOMMUNICATION	1 989	0,14	2 666	0,09	-678	-25,41
626200 - PORTABLE	7 265	0,51	6 069	0,20	1 195	19,69
627300 - PGE PRIME DE GARANTIE	1 307	0,09	1 307	0,04		
627800 - SERVICES BANCAIRES	167 380	11,83	185 452	5,97	-18 073	-9,75
627803 - CAUTION GARANT PHILG			2 281	0,07	-2 281	-100,00
627804 - CAUTION GARANT JID			8 314	0,27	-8 314	-100,00
	1 656 155	117,05	1 575 171	50,69	80 984	5,14
VALEUR AJOUTEE	-262 493	-18,55	374 512	12,05	-637 005	-170,09
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
631200 - TAXE APPRENTISSAGE	2 770	0,20	2 433	0,08	337	13,86
631300 - FORMATION CONTINUE	3 406	0,24	3 247	0,10	159	4,90
635110 - CET			678	0,02	-678	-100,00
635111 - CFE	2 975	0,21	3 076	0,10	-101	-3,28
635140 - TAXE S/VEHICULES SOCIETES	19 833	1,40	12 148	0,39	7 685	63,26
635400 - VIGNETTES AUTOMOBILES	14		125		-111	-88,99
635430 - CARTES GRISES	44		14		30	217,30
635800 - AUTRES DROITS	25		750	0,02	-725	-96,67
	29 067	2,05	22 471	0,72	6 596	29,35
Charges de personnel						
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	453 356	32,04	411 455	13,24	41 902	10,18
641200 - CONGES PAYES	-2 233	-0,16	-2 749	-0,09	517	-18,79
641400 - INDEM. ET AVANTAGES DIVERS	3 920	0,28	3 662	0,12	258	7,05
641410 - INDEM. DE LICENCIEMENT			87 984	2,83	-87 984	-100,00
645100 - COTIS. URSSAF	116 454	8,23	120 408	3,88	-3 954	-3,28
645320 - COTIS. RETRAITE	45 781	3,24	38 091	1,23	7 691	20,19
645360 - COTIS. PREVOYANCE & MUTUELLE	8 196	0,58	5 374	0,17	2 822	52,51
645900 - PROVISION CHARGES SOCIALES/C	-893	-0,06	-760	-0,02	-133	17,44
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	540	0,04	720	0,02	-180	-25,00
647900 - RESERVATION DE BERCEAU/CREC	5 332	0,38			5 332	
	630 454	44,56	664 184	21,37	-33 730	-5,08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-922 014	-65,16	-312 142	-10,05	-609 871	195,38
Reprises s/ charges et Transferts						
781500 - REP.PROV. RISQ.& CH.EXPL.	1 030 831	72,85			1 030 831	
781610 - REP.PROV.DEPREC.IMMO.INC.	2 672 681	188,89	39 999	1,29	2 632 682	NS
791000 - TRANSF.CHGES EXPLOITATION			855	0,03	-855	-100,00
791200 - AVANTAGE EN NATURE	2 880	0,20	3 157	0,10	-277	-8,77
	3 706 392	261,95	44 011	1,42	3 662 382	NS
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COUR	4		982	0,03	-978	-99,56
	4		982	0,03	-978	-99,56
Dot. amortissements et provisions						
681110 - DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	10		10			

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	31 163	2,20	34 175	1,10	-3 012	-8,81
681500 - DOT.PROV.RISQUE ET CHARGES			45 364	1,46	-45 364	-100,00
681740 - DOT.PROV.DEPRE.CREANCES	188 100	13,29			188 100	
	219 273	15,50	79 548	2,56	139 725	175,65
Autres charges						
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURANTE	4		152		-148	-97,34
	4		152		-148	-97,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 565 106	181,29	-346 851	-11,16	2 911 957	-839,54
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
761000 - PRODUITS DE PARTICIPATION	590 139	41,71	324 920	10,46	265 219	81,63
761505 - INT CC FOCH PART LUX			-329 170	-10,59	329 170	-100,00
761510 - INT CC COMOPRIM PROMOTION	1 274 138	90,05	1 526 567	49,13	-252 429	-16,54
761521 - INT CC VAVELEU GLOBAL LIVING	16 438	1,16			16 438	
762400 - REV. PRETS	159 431	11,27	163 086	5,25	-3 655	-2,24
763800 - REV. DES AUTRES CRÉANCES	12 617	0,89			12 617	
764000 - REV. DES VMP	750 789	53,06	962 474	30,97	-211 685	-21,99
766000 - GAINS DE CHANGE	13 627	0,96	5 560	0,18	8 067	145,08
767000 - PRODUIT DE CESSION DES VMP	841 727	59,49	815 897	26,26	25 830	3,17
768000 - AUTRES PDTS FINANCIERS			5 511	0,18	-5 511	-100,00
786625 - REP. PROV. IMMO.FINANCIERES	7 051	0,50	8 274	0,27	-1 223	-14,78
786645 - REP.PROV IMMO.FIANCIERES	1 349 993	95,41	513 903	16,54	836 090	162,69
786650 - REP.PROV. DES VMP	906 438	64,06	2 368 839	76,23	-1 462 401	-61,73
	5 922 387	418,57	6 365 861	204,87	-443 475	-6,97
Charges financières						
661100 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DET	601 077	42,48	484 339	15,59	116 738	24,10
661101 - INTERET PGE SOCIETE GENERALE	856	0,06	1 291	0,04	-434	-33,66
661102 - INTERET PRET SOCFIM	405 099	28,63	401 378	12,92	3 721	0,93
661103 - INTERETS EMPRUNT PARTICP VOL	105 200	7,44	111 177	3,58	-5 977	-5,38
661104 - INTERETS ETCHEVERRY	21 486	1,52	18 491	0,60	2 995	16,20
661500 - INTERETS COMPTES COURANTS	213 321	15,08	374 015	12,04	-160 694	-42,96
661501 - INT EMPRUNT OBLIG RAJCHMAN	13 668	0,97	13 668	0,44		
661601 - AGIOS BANCAIRE	27 338	1,93	14 228	0,46	13 110	92,14
666000 - PERTES DE CHANGE			19 260	0,62	-19 260	-100,00
667000 - CHARGES CESSION DES VMP	2 395 987	169,34	1 766 945	56,86	629 042	35,60
686645 - DOT.PROV IMMO FINANCIÈRES	134 603	9,51	90 665	2,92	43 938	48,46
686650 - DOT.PROV.VMP	891 950	63,04	906 438	29,17	-14 488	-1,60
	4 810 585	339,99	4 201 896	135,23	608 689	14,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 676 908	259,87	1 817 115	58,48	1 859 793	102,35
Produits exceptionnels						
775200 - Prod cessions actifs - Immo corp			20 000	0,64	-20 000	-100,00
775600 - PRODUITS CESS. IMMOB. FINANCI	2 297 950	162,41	268 899	8,65	2 029 052	754,58
778800 - PRODUITS EXCEPT.DIVERS	141 667	10,01			141 667	
	2 439 617	172,42	288 899	9,30	2 150 718	744,45
Charges exceptionnelles						
671200 - PENALITES ET AMENDES	770	0,05	1 160	0,04	-390	-33,62
671800 - AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	47 299	3,34	145 751	4,69	-98 453	-67,55
675100 - VNC actifs c+@d+@s - Immo incorp.	2 672 681	188,89			2 672 681	

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
675200 - VNC IMMO CORPORELLES	33		5 894	0,19	-5 861	-99,43
675600 - VNC IMMOB FINANCIERES	2 121 904	149,97	592 724	19,08	1 529 181	257,99
678800 - CHARGES EXCEP.DIVERSES	15 277	1,08			15 277	
	4 857 964	343,34	745 529	23,99	4 112 435	551,61
Résultat exceptionnel	-2 418 347	-170,92	-456 630	-14,70	-1 961 717	429,61
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS S/LES BENEFICES			10 549	0,34	-10 549	-100,00
699820 - CREDIT IMPOT FAMILLE	-2 666	-0,19			-2 666	
699830 - CREDIT IMPOT MECENAT	-22 115	-1,56	-20 553	-0,66	-1 562	7,60
	-24 781	-1,75	-10 004	-0,32	-14 777	147,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 283 341	90,70	1 370 489	44,11	-87 147	-6,36

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA FOCH PARTNERS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 80 673 373 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 283 341 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 672 681		2 672 681	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 169			8 169
Immobilisations incorporelles	2 680 850		2 672 681	8 169
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 716		3 716	
- Matériel de transport	146 000			146 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 130 624	2 073	17 921	2 114 776
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 280 340	2 073	21 637	2 260 776
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	44 523 326	7 776 478	7 438 358	44 861 447
- Autres titres immobilisés	874 016	18 341		892 358
- Prêts et autres immobilisations financières	2 802 951	150 107	461 945	2 491 113
Immobilisations financières	48 200 294	7 944 926	7 900 302	48 244 917
ACTIF IMMOBILISE	53 161 484	7 946 998	10 594 620	50 513 862

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 073	7 944 926	7 946 998
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 073	7 944 926	7 946 998
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	2 672 681			2 672 681
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		21 637	7 900 302	7 921 939
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 672 681	21 637	7 900 302	10 594 620

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la TUP intervenue le 26 novembre 2019, la société a absorbé la société FIGO.

Cette opération a donné lieu à la constatation d'un mali de fusion d'un montant de 1.738.282,24 €.

Dans les comptes de la société FIGO, figurait à l'actif un mali de fusion issu de la TUP de la société COMOPRIM pour un montant de 934.398,92 €. Ce mali de fusion figurait donc à l'actif de la société FOCH PARTNERS à la suite de la TUP de la société FIGO;

Après analyse, ces malis d'un montant total de 2 672 681.16 €, n'ayant plus d'objet, ont été annulés comptablement et leur provision a été dûment reprise dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Titres de participation et autres titres immobilisés :

Les titres de participations sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition d'une participation est supérieure à sa valeur d'utilité.

Créances rattachées à participations :

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Lorsque la situation de la filiale conduit à un risque sur le recouvrement de ses créances, une dépréciation est constatée.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 052	10		8 062
Immobilisations incorporelles	8 052	10		8 062
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 716		3 716	
- Matériel de transport	42 989	29 200		72 189
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 686	1 963	17 888	7 762
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	70 391	31 163	21 603	79 951
ACTIF IMMOBILISE	78 443	31 173	21 603	88 013

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 46 559 117 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	25 979 573		25 979 573
Prêts	2 410 792		2 410 792
Autres	80 321		80 321
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 300 508	2 300 508	
Autres	15 772 830	4 312 909	11 459 922
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 092	15 092	
Total	46 559 117	6 628 509	39 930 607
Prêts accordés en cours d'exercice	150 107		
Prêts récupérés en cours d'exercice	461 773		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	27 162
Total	27 162

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 19 554 520 Euro pour une valeur comptable de 16 070 871 Euro. Le montant des plus-value latentes s'élève à 3 483 649 Euro.

Les titres représentatifs de capital sont comptabilisés à leur cout d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est constatée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse du dernier jour du dernier mois ou à la valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées et ne sont pas compensées avec les moins values latentes.

Les titres représentatifs de créances sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'acquisition. Les règles de dépréciation sont similaires à celles des titres de capital détenu décrites précédemment. Le risque de défaillance des débiteurs est, le cas échéant, également apprécié pour juger des éventuelles pertes de valeurs.

Notes sur le bilan

Opérations financières sur options

Dans le cadre de sa gestion financière, notre société a émis des options d'achat à terme d'actions, réalisées à titre isolées et hors couverture d'une position symétrique.

Conformément aux principes comptables applicables, le traitement dans les comptes de la société est le suivant :

- A l'émission des options d'achat, la prime reçue est inscrite au bilan dans un compte d'instrument financier jusqu'au terme de l'option ;
- Au terme, la prime reçue constitue un produit financier qui vient s'ajouter le cas échéant au prix de cession des titres sous-jacents ;
- Le prix d'achat des titres sous-jacents constitue une charge financière ;
- Lorsqu'à la clôture de l'exercice la valeur de marché des options est inférieure à leur valeur d'émission, une provision pour dépréciation est constatée.

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 891 950 Euro. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 43 900,00 Euro décomposé en 4 390 000 titres d'une valeur nominale de 0,01 Euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	17 961 478
Résultat de l'exercice précédent	1 370 489
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	19 331 967
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	19 331 967
Total des affectations	19 331 967

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	43 900				43 900
Réserve légale	4 391				4 391
Réserves générales	5 800				5 800
Report à Nouveau	17 961 478	19 331 967	19 331 967	17 961 478	19 331 967
Résultat de l'exercice	1 370 489	-1 370 489	1 283 341	1 370 489	1 283 341
<i>Dividendes</i>					
Total Capitaux Propres	19 386 057	17 961 478	20 615 308	19 331 967	20 669 398

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme	2 200 000		1 000 000		1 200 000
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	432 803		30 831		401 972
Total	2 632 803		1 030 831		1 601 972
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 030 831		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 58 402 003 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	170 000	170 000		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	183 727	183 727		
- à plus de 1 an à l'origine	18 892 425	18 873 471	18 954	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	15 740 559	15 334 017		406 541
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 553 156	1 553 156		
Dettes fiscales et sociales	462 646	462 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 246	3 246		
Autres dettes (**)	21 396 244	21 396 244		
Produits constatés d'avance				
Total	58 402 003	57 976 507	18 954	406 541
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	325 336			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	874 998			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	63 485
BONUS/EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 500
BANQUES INTERETS COURUS	6 035
INT.COURUS/AUT.EMPR.& DET	88 039
CONGES A PAYER	11 972
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	4 789
T.V.S	19 833
Total	199 651

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	15 092		
Total	15 092		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
Prestation de conseil	978 675
Refacturations diverses	436 247
TOTAL	1 414 922

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 25 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	6	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	87 848
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Caution de Foch Partners / Clichy 1 échéance achèvement</i>	<i>675 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / Issy 1 échéance 16/03/2025 crédit accompagnement</i>	<i>6 400 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / Issy 1 GFA</i>	<i>1 738 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / SCCV Puteaux 3 GFA</i>	<i>1 823 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / SCCV Puteaux 3 BIS Crédit accompagnement</i>	<i>3 200 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / Clichy 2 -échéance 29/09/2025</i>	<i>5 500 000</i>
<i>Nantissement titres Foncière Vindi</i>	<i>60 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / Foncière Vindi caution jusqu'au 04/04/2027</i>	<i>5 000 000</i>
<i>Caution de Foch Partners / SNC Vaveleu Global Living</i>	<i>1 524 723</i>
<i>Nantissement 3000 parts JID et 100 parts PHILG emprunt part Volta</i>	<i>2 345 897</i>
Autres engagements donnés	28 266 620
Total	28 354 468
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Prêt Participatif SNC Sarah - Nantissement 100% parts SNC Sarah + caution solidaire J. Sellem</i>	1 806 539
<i>Prêt Participatif Ael Invest - Nantissement 100% parts SCI Lodixel + Caution solidaire P. Quinteiro + promess</i>	457 156
Autres engagements reçus	2 263 695
Total	2 263 695
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				89 200	89 200
Cumul exercices antérieurs				9 292	9 292
Dotations de l'exercice				9 292	9 292
Amortissements				18 584	18 584
Cumul exercices antérieurs				26 151	26 151
Exercice				14 752	14 752
Redevances payées				40 902	40 902
A un an au plus				14 762	14 762
A plus d'un an et cinq ans au plus				23 372	23 372
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				38 134	38 134
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				49 714	49 714
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				49 714	49 714
Montant pris en charge dans l'exercice				14 762	14 762



FOCH PARTNERS

SA au capital de 43 900 euros
3 Avenue Hoche
75008 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-38 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1) Convention de trésorerie avec la SNC VAVELEU GLOBAL LIVING

Personne concernée : Monsieur Yaacov GORSO, Président Directeur Général de la société FOCH PARTNERS et associé de la SNC VAVELEU GLOBAL LIVING.

Objet et modalités : Votre Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention de trésorerie entre la société FOCH PARTNERS et la SNC VAVELEU GLOBAL LIVING, ayant pour objet d'optimiser la gestion des ressources financières des deux sociétés.

Cette convention prévoit la possibilité pour chacune des parties de consentir à l'autre des avances de trésorerie réciproques, matérialisées par des comptes courants financiers.

- Les avances de trésorerie sont consenties dans la limite d'un plafond négocié annuellement entre les parties. Les intérêts afférents aux avances sont calculés trimestriellement et facturés par la société créancière. La rémunération des avances de trésorerie est fixée à un taux égal à l'Euribor majoré de 1,5 % l'an. Les intérêts non réglés à leur échéance sont capitalisés et portent eux-mêmes intérêts au même taux.

La convention est entrée en vigueur le 5 février 2024 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les conditions prévues contractuellement.

2) Conventions de trésorerie au sein du groupe

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président du Conseil d'Administration et actionnaire majoritaire de votre société

i) Comptes courants rémunérés

Contrepartie	Soldes débiteurs à la clôture	Soldes créditeurs à la clôture	Rémunération	Produit / Charge financier
COMOPRIM PROMOTION	16 767 540		EURIBOR 3M +5%	1 274 138
TRAVELER LINE	525 439		Rémunération de 0,5% HT du "volume de ventes du trimestre en cours"	20 139
VAVELEU GLOBAL LIVING	867 559		TAUX EURIBOR 1,5% L'AN	16 438
FONCIERE VINDI		2 988 649	Taux maximum déductible	-213 321

ii) Comptes courants non rémunérés

Les comptes courants listés ci-dessous n'ont pas été rémunérés sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Contrepartie	Solde débiteur à la clôture	Soldes créditeurs à la clôture
SNC I TRANSACTIONS	-	6 337 983
SCI DESPRES	-	102 295
SNC MAUBOURG	-	1 152 424
SCI LOUISE MICHEL	-	104 288
VAILLANT RIVAY	-	2 216
SCI IMMO SEINE	-	923 276
PUTEAUX 1	-	197 368
SCI NOVES	-	1 056 168
2YM	1 425	-
SCI AG	1 143 010	-
SCI FG	129 000	-
SNC FOCH	582 013	-
SCI ETCHEVERRY	756	-
SNC SIMON'S HOTEL	1 873 890	-
SCI K16	1 284 951	-
SCI PARIS 18	615 941	-
SCI BERLIOZ	1 903 961	-
PHILG	60 966	-
JID	177 470	-
CARIATIDES	45 115	-
CHATOU 1	538	-

3) Engagement de caution personnelle et solidaire au profit de SA FONCIERE VINDI

Personne concernée : Yaacov GORSO, actionnaire de de votre société, elle-même actionnaire de SA FONCIERE VINVI.

Modalité : Votre société s'est porté caution solidaire envers la société SA FONCIERE VINDI dans le cadre d'un prêt bancaire NATIXIS pour 5.000.000 euros.

4) Engagement de caution personnelle et solidaire au profit de VAVELEU GLOBAL LIVING

Personne concernée : Yaacov GORSO, actionnaire de de votre société, elle-même actionnaire de VAVELEU GLOBAL LIVING.

Modalité : Votre société s'est porté caution solidaire envers cette société, dans le cadre d'un prêt bancaire BRED pour 1.500.000 euros.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Engagement de caution personnelle et solidaire au profit de filiales de COMOPRIM PROMOTION

Personne concernée : Yaacov GORSO, actionnaire de de votre société, elle-même actionnaire de COMOPRIM PROMOTION, elle-même associée des sociétés mentionnées ci-dessous.

Votre société s'est porté caution solidaire envers la société SCCV ISSY 1, dans le cadre d'un prêt bancaire SOCFIM pour 4.900.000 euros.

Votre société s'est porté caution solidaire en garantie envers la société SCCV Puteaux 3, dans le cadre d'un prêt bancaire SOCFIM pour 5.000.000 euros.

Votre société s'est porté caution solidaire en garantie envers la société SCCV CLICHY 1, dans le cadre d'un prêt bancaire SOCFIM pour 4.500.000 euros.

2) Convention de prestation avec SODRIM

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président et actionnaire de votre société, elle-même actionnaire de SODRIM

Objet et modalités : Votre société a réalisé une prestation de conseil et d'aide au financement au profit de SODRIM :

Les honoraires de gestion financière et comptable ainsi que les honoraires de montage de l'opération et juridiques sont fixés à 240.000 euros H.T. Les honoraires sont versés de la manière suivante :

- 50 % HT du montant global des honoraires dus selon convention, soit des honoraires de 120.000 euros HT dès 60% de commercialisation.
- Le solde des honoraires versé lorsque 100% de commercialisation.

Au titre de l'exercice 2021, votre société a facturé des honoraires de 120.000 euros HT au titre de sa mission.

3) Convention de prestation avec FONCIERE VINDI

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président et actionnaire de votre société, elle-même actionnaire de FONCIERE VINDI

Objet et modalités : Votre conseil d'administration, en date du 1 janvier 2019, a autorisé votre société à réaliser une prestation de conseil et d'aide au financement au profit de la SA FONCIERE VINDI.

Au titre de l'exercice 2021, votre société a facturé des honoraires de 50.000 euros HT au titre de sa mission.

4) Mandat d'assistance juridique avec SODRIM

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président du Conseil d'Administration de votre société et membre du conseil de gouvernance de SODRIM

Objet : Votre conseil d'administration, en date du 1er janvier 2017, a autorisé la conclusion d'une nouvelle convention de prestations juridiques consenties par votre société à SODRIM.

Modalités : Le mandat signé en date du 1er septembre 2017 prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 25.200 euros pour un budget annuel maximum de 300 heures de délégation.

Les produits facturés s'élèvent à 25.200 euros HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5) Convention de partenariat entre Foch Partners et COMOPRIM PROMOTION

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président et actionnaire de votre société, elle-même actionnaire de COMOPRIM PROMOTION

Objet et modalités :

Convention dans le cadre le cadre d'un accompagnement dans une opération de rachat en bloc par Foch Partners des lots ci-après :

- SCCV PUTEAUX 3
- SCCV CLICHY 2

Rémunération :

- Commission unique de conseil :
 - o SCCV PUTEAUX 3 et 4 : 125 000€ HT
 - o SCCV CLICHY 2 : 143 000€ HT

Convention signée le 15 juin 2023.

6) Convention de Partenariat avec SCCV PUTEAUX 3 BIS

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président et actionnaire de votre société, elle-même actionnaire de SCCV Puteaux 3 bis

Objet et modalités :

Opération de promotion immobilière située sur un terrain sis sur la Commune de Puteaux (92800) au 28 rue Eugène Eichenberger.

Rémunération :

- Honoraire de gestion égal à 2% du chiffre d'affaires soit 204.218€ HT

Convention signée 15 décembre 2023

7) Convention de prestation avec SCCV 11/13 VERGNIAUD et SODRIM

Personne concernée : Yaacov GORSO, Président et actionnaire de votre société, elle-même actionnaire de SCCV 11/13 VERGNIAUD et SODRIM

Objet et modalités : Votre société a réalisé une convention de montage, de gestion d'asset management au profit de la SCCV VERGNIAUD (filiale de COMOPRIM PROMOTION) :

Modalité : Les honoraires de montage, de gestion et d'Asset management sont fixés à 670.000 euros HT pour FOCH PARTNERS et 1.020.000 euros HT pour SODRIM selon convention

Convention signée le 20 juillet 2023



Paris, le 16 juin 2025

Marc VALY
Commissaire aux Comptes
Représentant de la SARL EUREDIT